

UGTA
**Un Congrès
extraordinaire
les 23 et 24
juillet**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

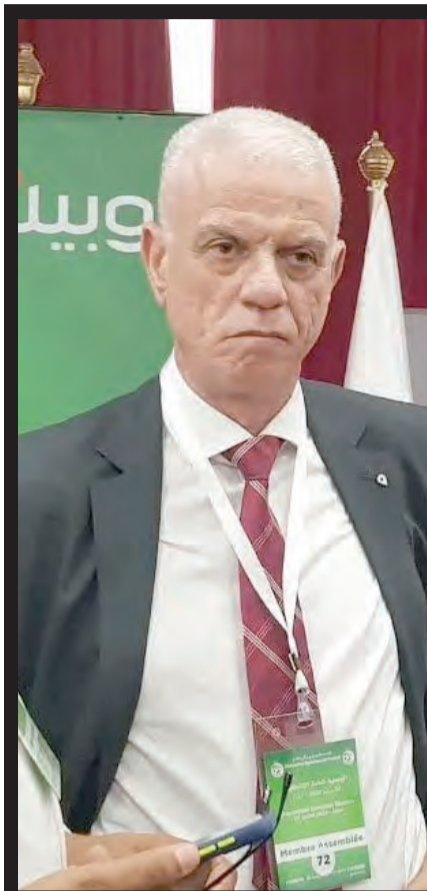
P 16

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Vendredi 14 - samedi 15 juillet 2023 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5889 - 20^e année

AUTOMOBILE

**La marque
russe « LADA »
lorgne
le marché
algérien**

P 16



**IL N'EST PAS ÉLU AU COMITÉ EXÉCUTIF
DE LA CAF**

Djahid Zefizef ou l'humiliation de trop

► ÉLIMINATOIRES MONDIAL-2026

Le rêve est permis pour les Verts

LIRE EN PAGE 7

ÉCHÉANCE BILATÉRALE CENTRALE

Le président Tebboune en visite d'État en Chine

Le président de la République entame, à partir de lundi, une visite d'État en République populaire de Chine, à l'invitation de son homologue chinois, Xi Jinping.

Lire en page 3

**LE PRÉSIDENT DE L'APAB
AU COURRIER D'ALGÉRIE :**



**« L'administration
doit faire
confiance aux
opérateurs
économiques »**

P 4

LUTTE ANTI-CORRUPTION

**La stratégie
nationale mise en
branle aujourd'hui**

P 2

PÉTROLE

**L'OPEP prévoit
une hausse de la
demande en 2024**

P 6

LES COURSES EN DIRECT

**HIPPODROME ABDELMADJID
AOUCHICHE - ALGER
CET APRÈS-MIDI À 16H00**

**Erguez,
le plus riche
aux gains**

P 14



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET SON COROLLAIRE SUR LA MORALISATION DE LA VIE PUBLIQUE

La stratégie nationale mise en branle aujourd'hui

La Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, tiendra aujourd'hui, sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, un Forum dédié à la lutte contre le phénomène de la corruption. A l'occasion, la Stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (2023-2027) sera officiellement lancée.



Salima Mesrati, présidente de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption

Organisée en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en Algérie, cette rencontre sera supervisée par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, en présence de membres du Gouvernement. Elle verra également la présence de quelque 350 représentants d'entreprises publiques, du secteur économique public et privé, et de la société civile, ainsi que des délégations étrangères de pays, en plus de représentants d'organisations internationales et régionales.

L'organisation du forum coïncide, rappelle-t-on, avec la célébration de la Journée africaine de lutte contre la corruption (11 juillet), célébrée cette année sous le thème "20 ans depuis la Convention de l'Union africaine sur la prévention et la lutte contre la corruption : réalisations et perspectives", et coïncide également avec le 1er anniversaire de l'installation de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption.

LUTTE ANTI-CORRUPTION, UNE PRIORITÉ NATIONALE

Dans son communiqué, l'Autorité, a indiqué, que l'élaboration de cette stratégie nationale s'inscrit "dans le cadre de l'engagement des pouvoirs publics de faire de la lutte contre la corruption une priorité nationale, tel que prévu dans le programme du président de la République, qui a fait de la moralisation de la vie publique un des axes importants de son programme".

Cette rencontre représente "un couronnement du processus juridique et institutionnel accompli par l'Algérie et qui vise à mettre en place une stratégie globale et cohérente, en vue de combattre la corruption", relevant que "cette réalisation est le fruit de larges concertations ayant regroupé toutes les parties concernées par cette question, dont des établissements et administrations publics, établissements de contrôle, des instances consultatives et des opérateurs publics des deux secteurs public et privé, ainsi que des organisations de la société civile", indique la même source.

Dans ce cadre, l'Autorité a rappelé qu'il a été procédé à l'organisation d'"un ensemble de rencontres et de réunions dans l'objectif d'associer l'ensemble des parties prenantes de l'opération de formulation et d'enrichissement du document relatif au projet de la stratégie nationale", relevant que ces concertations et consultations ont permis de parvenir à "une formule définitive, participative et globale, érigeant ce document en un cadre de référence et en un outil de lutte efficace contre ce fléau".

La même autorité a, en outre souligné "la contribution du programme de développement des Nations unies (PNUD) dans son accompagnement dans la mise en place de la stratégie nationale de la

transparence et de la prévention et de la lutte contre la corruption, à travers le soutien méthodique, l'appui technique et la mobilisation des expertises internationales durant la période des concertations qui ont été organisées avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale, la Banque africaine de développement (FAD), l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), ainsi que le centre des politiques publiques relevant du PNUD". L'Autorité a conclu que cette rencontre constituera "le point de départ et de lancement de la mise en œuvre de la stratégie nationale de la transparence et de la prévention et de la lutte contre la corruption".

INSTITUTION INDÉPENDANTE

Créée officiellement en 2022, la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, dispose de larges prérogatives notamment en matière d'élaboration d'une stratégie nationale de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, tout en veillant à sa mise en œuvre et à son suivi. La Haute Autorité de transparence est une institution indépendante dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative. Son siège est situé à Alger. Ses ambitions : atteindre les indicateurs les plus élevés d'intégrité et de transparence dans la gestion des affaires publiques. Elle est également chargée entre autres de collecter, centraliser, exploiter et diffuser toute information et recommandation permettant d'aider les administrations publiques et toute personne physique ou morale à prévenir et à détecter les actes de corruption ; évaluer, périodiquement, les instruments juridiques de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et les mesures administratives et leur efficacité dans le domaine de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption et proposer les mécanismes appropriés pour les améliorer et recevoir les déclarations de patrimoine et en assurer le traitement et le contrôle, conformément à la législation en vigueur.

Il s'agit aussi d'assurer la coordination et le suivi des activités et des actions liées à la prévention et à la lutte contre la corruption engagées, en se basant sur les rapports périodiques et réguliers, assortis de statistiques et d'analyses que lui adressent les secteurs et les intervenants concernés et de mettre en place un réseau interactif destiné à impliquer la société civile à fédérer et à promouvoir ses activités dans le domaine de la transparence, de la prévention et de la lutte contre la corruption.

UN ARSENAL JURIDIQUE À L'APPUI

Outre cette Autorité, et la volonté clairement affichée de numériser tous les sec-

teurs pour servir de rempart fiable contre le fléau de la corruption, plusieurs textes de loi ont été présentés par les services publics allant dans le sens de la moralisation de la vie publique et contribuer à la lutte contre la corruption. Un texte de loi régissant la profession d'huissier de justice a été adopté par les deux Chambres du Parlement.

Il vise à faire contribuer les huissiers de justice dans la lutte contre ce fléau qui a gangrené la société à tous les niveaux. Un autre texte de loi a été également adopté par le Parlement en attendant son passage devant le Conseil de la nation pour adoption. Il s'agit du texte de loi définissant les règles générales relatives aux marchés publics. Ce nouveau texte de loi constitue une étape importante vers la réalisation de la transparence.

Brahim O.

MAGISTRATURE

Le juge, entre indépendance et responsabilités

La fonction de juge a été au centre d'une journée d'étude organisée jeudi par la Cour d'Alger. Avec comme thématique "l'éthique dans la profession de juge", ce colloque a axé ses travaux sur l'importance de la mission et du poste sensible qu'occupe le juge, une profession régie par des règles particulières qui la distinguent des autres professions. Intervenant en marge de cette conférence, en présence de magistrats de la Cour et de ses tribunaux, du tribunal administratif et du tribunal administratif d'appel d'Alger, le président du Syndicat national des magistrats, Oudache Laidi, a souligné que « l'accès à cette profession n'est pas permis aux personnes à la mauvaise réputation et aucun manquement à l'éthique et à la déontologie n'est toléré, sous quelque motif que ce soit ». Le chef syndicaliste a indiqué néanmoins que « l'intégrité du juge exige, en contrepartie, la réunion de toutes les conditions lui garantissant une vie digne et de bonnes conditions de travail ». Pour sa part, le directeur général de l'École supérieure de la magistrature (ESM), Abdelkrim Djadi, a mis en avant « le grand impact de cette profession sur la sécurité des sociétés et la vie des individus, ainsi que l'indépendance de la magistrature dans la préservation des droits et libertés, et du bon fonctionnement de la justice ». De son côté, le président de la première chambre pénale près la Cour d'Alger, Abderrahmane Rahmani, a affirmé que « le magistrat se doit d'être intègre, digne, loyal et intelligent », estimant que la relation entre juge et avocat, en tant que partenaires de justice, doit être fondée sur « le respect de la loi, des droits et devoirs, y compris le droit de réserve ».

H. S. A.

LUTTE CONTRE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE

La Gendarmerie fait tomber un réseau international de passeurs à Oran

Après avoir lamentablement échoué à inonder le marché algérien de cannabis et autres stupéfiants grâce à la vigilance des services de sécurité algériens, tous corps confondus, les trafiquants marocains sous l'œil bienveillant des autorités du Royaume s'adonnent à présent à une autre activité qui ne peut être dissociée des autres agissements illégaux, terrains de prédilection de ce pays voisin, notamment le trafic de drogue, banditisme de tous genres, trafic transfrontalier et terrorisme qui trouve son financement dans toutes ces activités clandestines pour porter atteinte et déstabiliser l'Algérie. Les Marocains veulent faire à présent de l'Algérie une zone de transit illégale pour ceux qui désirent se rendre clandestinement vers l'Espagne. Là aussi l'échec est cuisant. En effet, les services de sécurité notamment à Oran ont déjoué deux tentatives de passeurs en une semaine. Après l'avortement d'une première la semaine dernière, ou plusieurs personnes de nationalités étrangères ont été arrêtées et du matériel saisi, les unités du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oran ont démantelé un autre réseau international de passeurs qui organisaient des traversées clandestines par mer à partir du Maroc en passant par l'Algérie vers les côtes espagnoles. Vingt-huit (28) personnes de nationalité marocaine et quatre (4) Algériens ont été arrêtés lors de cette opération en plus de la saisie d'une embarcation à moteur, 4 véhicules touristiques, 520 millions de centimes, 1640 euros, 510 dirhams marocains, de la monnaie turque, des passeports et des téléphones portables. Les mis en cause seront déférés, devant le parquet pour traite d'êtres humains dans le cadre d'une organisation criminelle organisée, trafic de migrants dans le cadre d'une association de malfaiteurs, et blanchiment d'argent. Pas plus d'une semaine, les mêmes services ont démantelé un autre réseau de passeurs ou 13 individus de 12 nationalités étrangères et un autre de nationalité algérienne ont été arrêtés. Un montant en monnaie nationale et étrangère de 205 millions de centimes, 350 euros et 280 dirhams marocains, a été saisi ainsi que 11 passeports et des téléphones portables.

5 KG DE COCAÏNE SAISIS AU PORT D'ORAN

Par ailleurs, les services de la Police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Oran ont saisi plus de 5 kg de cocaïne au niveau du port d'Oran et arrêté deux (2) suspects, selon un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) diffusé jeudi.

L'opération a été menée "sur la base d'informations signalant deux (2) personnes, âgées entre 45 et 50 ans, originaires d'une région frontalière avec le Maroc, qui s'approprièrent à introduire une quantité de drogues dures à bord d'un véhicule en provenance d'Espagne, via le port d'Oran", a précisé la même source. "Après la surveillance des mouvements du véhicule en coordination avec les services des Douanes au niveau du port d'Oran, les deux suspects ont été arrêtés et fouillés par les services de la sûreté de wilaya d'Oran, qui ont saisi 5 kg et 794 gr de cocaïne et une somme d'argent s'élevant à 200 millions de centimes", a ajouté le communiqué. Les deux suspects ont été déférés devant le procureur de la République près le tribunal d'Oran, selon la même source.

B. O.

ÉCHÉANCE BILATÉRALE CENTRALE

Le président Tebboune en visite d'État en Chine

Le président Abdelmadjid Tebboune entame, à partir de lundi 17 juillet 2023, une visite d'État en République populaire de Chine, à l'invitation de son homologue chinois Xi Jinping.

« La visite intervient dans le cadre de la consolidation des relations solides et enracinées » et vise à « renforcer la coopération économique entre les deux pays amis », explique un communiqué de la Présidence de la République. Cette visite n'est pas une surprise. Le président Tebboune l'avait évoquée lors de l'entrevue périodique accordée à des représentants de médias nationaux à la fin de l'année dernière. Il avait annoncé qu'il visiterait la Chine, après sa visite en Russie. La visite du président Tebboune en Chine, considérée comme échéance bilatérale centrale, a fait l'objet, en mars dernier, de « discussions approfondies et fructueuses » entre le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, à l'époque Amar Belani, et l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Algérie, Li Jian, qu'il a reçu. Cette visite est censée réaliser un bond qualitatif dans les relations algéro-chinoises, et insufler un contenu plus solide et diversifié au partenariat global que les deux pays ambitionnent d'asseoir. Elle permettra sans doute d'accélérer la concrétisation des projets



PH : DR

structurants majeurs, inscrits dans le 2e Plan quinquennal de coopération stratégique globale (2022-2026) visant à élargir la coopération bilatérale dans plusieurs domaines dont les énergies renouvelables, spatial, culturel et touristique, ainsi que dans les domaines de l'industrialisation, ainsi que le Plan exécutif pour la concrétisation conjointe de l'initiative de la ceinture et de la route et le Plan triennal (2022-2024) de coopération dans des domaines stratégiques. Il y a une volonté commune, au plan bilatéral, d'harmoniser les stratégies de développement des deux pays et de renforcer leur rapprochement économique. La Chine a accueilli favorablement la démarche d'adhésion de l'Algérie aux BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) qui tiendront leur 15e sommet à Johannesburg, dans la deuxième quinzaine du mois d'août prochain, autour du thème « Les BRICS et l'Afrique : un partenariat pour une crois-

sance mutuellement accélérée, un développement durable et un multilatéralisme inclusif ». La solidité de la relation qui lie la Chine à l'Algérie, n'est plus à prouver. Elle repose sur une profonde amitié traditionnelle. En mars dernier, l'ambassadeur de Chine en Algérie, Li Jian, en avait parlé sur le compte de l'ambassade de son pays via Twitter. Il a rappelé quelques grandes réalisations dans la coopération entre les deux pays à travers de grands projets tels que la mosquée d'Alger et le complexe olympique à Oran. Il a fait remarquer que dans le domaine du commerce, la Chine est un partenaire solide pour l'Algérie, ainsi que dans l'industrie, la technologie, la santé, l'éducation et d'autres domaines. Au plan politique, l'Algérie et la Chine ont des positions convergentes sur les questions qui marquent les relations internationales. Les deux pays déploient des efforts conjoints pour consolider le mouvement des Non-alignés.

Ils sont favorables à l'application du Droit international sans exclusive. Ils s'inscrivent dans la dynamique de l'émergence du monde multipolaire en construction. La Chine considère l'Algérie comme un grand pays et un pays pivot dans la région. Récemment, à l'occasion du 60ème anniversaire de l'envoi de l'équipe médicale chinoise en Algérie, l'ambassadeur de Chine en Algérie, Li Jian, après un rappel des relations profondes entre les deux pays depuis la guerre de Libération nationale et les différents accords de coopération signés entre Alger et Pékin, a fait remarquer que l'accord de partenariat stratégique global de 2014, a été le premier du genre noué par la Chine avec un pays arabe. Il avait affirmé que l'Algérie et la Chine « resteront toujours de bons frères » et de « bons amis pour faire avancer la construction d'un ordre international plus juste et équitable ».

M'hamed Rebah

BRICS

Le sommet prévu en Afrique du Sud aura lieu en présentiel

Selon le site d'information sud-africain Eyewitness News, qui cite le président du conseil d'affaires du groupe, Nikolaou Stavros, le sommet des BRICS prévu fin août prochain à Johannesburg en Afrique du Sud « se tiendra en présentiel et avec la participation des dirigeants des cinq chefs d'État membres » en plus des autres chefs d'État.

« 22 chefs d'État sur 60 invités ont déjà confirmé leur présence », a fait savoir, par ailleurs, M. Stavros. Le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a déjà affirmé que le sommet des BRICS se tiendra en présentiel et avec la participation des cinq dirigeants des États membres. « Il y avait des rumeurs selon lesquelles le sommet se déroulerait en ligne, mais non. Il aura lieu en tête à tête, les yeux dans les yeux », a déclaré M. Ramaphosa. « Nous n'avons pas tenu un sommet physiquement depuis... près de trois ans. Il ne sera pas virtuel », a-t-il ajouté. Le groupe des BRICS formé par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud est convoité par plusieurs pays désirant l'intégrer. Des pays comme l'Algérie, l'Égypte et l'Arabie saoudite entre autres ayant fait des demandes d'adhésion connaîtront la réponse officielle des pays membres à

l'occasion de ce Sommet qui se tiendra du 22 au 24 août. Les BRICS totalisent à eux seuls 24% du PIB (produit intérieur brut) mondial. Leur contribution dans l'économie mondiale est de 27% en ce qui concerne la production, et pourrait atteindre, selon certaines projections, 40 % en 2025. Les échanges économiques sont de l'ordre de 18%, et 25% IDE c'est-

à-dire investissement direct à l'étranger. Actuellement, le poids des BRICS est plus important que celui du G7 (France, Japon, États-Unis, Canada, Allemagne, Italie, Royaume-Uni). L'arrivée de nouveaux pays au sein de ce groupe le renforcera davantage.

B. O.

SOLIDARITÉ DE L'ALGÉRIE AVEC LA RASD

63 enfants sahraouis en camping à El Marsa

Au total, 63 enfants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et 6 accompagnateurs, se trouvent depuis lundi dernier dans la commune côtière d'El Marsa (est de Skikda) dans le cadre d'un programme de camping d'été, a indiqué jeudi le directeur de la jeunesse et des sports (DJS). Badreddine Miloud a précisé que les invités de l'Algérie « camperont et séjourneront pour leurs vacances d'été au niveau de l'école primaire Khodja-Salah, dans la commune littorale d'El Marsa, et ce du 10 et 24 juillet. Les enfants sahraouis, âgés de 7 à 12 ans, bénéficieront, durant leur séjour dans la wilaya de Skikda, de diverses activités de plage et visiteront de nombreux sites touristiques, dans le cadre de cette action solidaire encadrée par des membres de l'Association des activités de plein air, des loisirs et des échanges de jeunes de la wilaya de Skikda, a ajouté le même responsable, affirmant que ce camping a été préparé pour recevoir les jeunes invités dans les meilleures conditions. Entre le 24 juillet et le 10 août prochain, un deuxième groupe d'enfants sahraouis séjournera également en bord de mer dans la commune d'El Marsa, a conclu Miloud.

A. N.Ch

HCI

Ghلامallah reçoit l'ambassadeur de l'Iran

Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghلامallah a reçu, jeudi, l'ambassadeur de la République Islamique d'Iran en Algérie, Mohammad Reza Babaie, a indiqué le HCI dans un communiqué. Les entretiens ont porté sur les moyens de renforcer les liens entre l'Algérie et l'Iran et de les promouvoir davantage notamment entre les institutions des deux pays. À cette occasion, l'ambassadeur iranien s'est félicité de l'élection de l'Algérie en qualité de membre non permanent au Conseil de sécurité, saluant, par là même, les efforts de l'Algérie en faveur du vote de la résolution du Conseil des droits de l'Homme sur le respect de la diversité religieuse et la non-atteinte aux lieux sacrés des peuples, a conclu le communiqué. Pour rappel, l'Algérie a été élue début juin dernier à New York par l'Assemblée générale de l'ONU, membre non permanent au Conseil de sécurité pour la période 2024-2025. Elle entamera son mandat le 1er janvier 2024 et exercera ses fonctions jusqu'au 31 décembre 2025. C'est la quatrième fois que l'Algérie obtient un siège non permanent au Conseil de sécurité, après les mandats 1968-1969, 1988-1989 et 2004-2005.

Ania Nch

ACCOMPAGNEMENT DU PLAN DE RENOUVEAU INITIÉ PAR LE PRÉSIDENT Salah Goudjil mise sur Les médias

Le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, met en avant l'importance des médias dans la promotion du plan de renouveau initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour édifier une Algérie nouvelle, forte et prospère. S'exprimant, jeudi, au Conseil de la nation, après le vote de la nouvelle mouture de l'article 22 du texte de loi organique relatif à l'information, Goudjil a mis en avant « l'importance des médias dans la promotion du plan de renouveau initié par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lequel prélude à l'édification d'une Algérie nouvelle, forte et prospère ». Dans ce cadre, le président du Conseil de la nation a salué les efforts des membres de la Commission paritaire qui ont proposé la nouvelle mouture de l'article 22 du texte de loi organique relatif à l'Information, en conformité avec « l'action juridictionnelle, d'une part, à même de préserver la sécurité et les intérêts de notre pays, d'autre part ». Goudjil a souligné, d'autre part, « le souci du Conseil de la nation et de ses membres de préserver les intérêts suprêmes du pays, sa sécurité et sa souveraineté à travers la promulgation de législations efficaces ». Les membres du Conseil de la nation ont approuvé, tôt dans la journée, la nouvelle mouture de l'article 22 du texte de loi organique relatif à l'Information, qui « exige du journaliste qui travaille en Algérie pour le compte d'un média de droit étranger, de disposer au préalable d'une accréditation, et fixe les modalités d'application de cet article ».

R. N.

LE PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE BOISSON AU COURRIER D'ALGÉRIE :

«L'administration doit faire confiance aux opérateurs économiques»

À la faveur de la nouvelle politique économique adoptée par l'Algérie, le président Tebboune avait fait part de l'engagement de l'État à accompagner les opérateurs économiques et les exportations hors hydrocarbures, par la création d'un Conseil supérieur des exportations.



Le président de la République avait affirmé que l'Algérie avait accompli d'importantes réalisations économiques ces dernières années dans le cadre d'une nouvelle approche qui promeut l'esprit d'initiative et l'exportation. Notamment la diversification économique, l'augmentation du taux d'intégration nationale et l'amélioration du climat des affaires. Des mesures saluées par bon nombre d'experts et d'associations. En l'occurrence le président de l'Association des producteurs de boisson (APAB), Ali Hamani, pour qui ces décisions prises par le chef de l'Etat, viennent « conforter un petit peu les attentes des exportateurs et des entreprises de production, qui veulent

engager le processus d'exportation », nous a-t-il déclaré.

Cependant, notre interlocuteur estime qu'en dépit « d'un certain nombre de moyens, au niveau du processus à l'exportation, « il y a encore des embûches, il y a beaucoup de problèmes ». Mais le fait d'avoir créé ce Haut Conseil à l'exportation, « nous conforte dans le sens où les opérateurs, les associations patronales et professionnelles, pourront saisir ce Haut Conseil ». Appelé à s'exprimer plus explicitement sur ces entraves, notre interlocuteur a expliqué qu'il y « a encore des problèmes bureaucratiques qui persistent dans nos administrations, et qui bloquent les élans à l'export ». En outre, Hamani a fait part d'un « deuxième élément », et non des moindres, qui entrave ce processus. « Par exemple, vous voulez exporter un produit végétal ou à base animale, comme les fromages, il y a des dérogations sanitaires à l'export...et là, vous pouvez attendre ! », a confié le haut responsable, et de poursuivre : « ils vous diront qu'il faudra vérifier que le lait que vous utilisez n'est pas subventionné ... mais arrêtez ! »

Pour Ali Hamani, « dans le cadre de la subvention pour l'importation de la poudre de lait, « il n'y a qu'une seule entité juridique qui en profite, c'est l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), les autres producteurs ne bénéficiant pas de ce soutien », dira-t-il d'un ton désolé. Qualifiant cette

situation « d'escroquerie », le président de l'APAB, « il faudrait qu'on fasse très attention. Il faudrait que l'administration fasse d'abord un peu plus confiance aux opérateurs économiques, pour qu'on puisse aller au-devant ». Et afin de justifier ses dires, Hamani a noté que l'exportation n'est pas un processus facile. Et de conclure : « il y a beaucoup de gens qui croient qu'exporter vers l'Afrique c'est quelque chose de facile. Les Africains ne nous ont pas attendu lorsque les pays étrangers ont commencé à s'installer dans leurs pays, que ce soit les pays qui sont à côté de nous, ou que ce soient les Chinois, les Turcs, les Russes et ainsi de suite ».

Hamid Si Ahmed

AVANCEMENT DU DOSSIER DE STOCKAGE DES CÉRÉALES

Le Gouvernement veille au grain

Parallèlement aux répercussions de la guerre en Ukraine, les autorités algériennes ont élaboré une nouvelle stratégie afin d'assurer la sécurité alimentaire nationale, dont l'augmentation des stocks de céréales. Des avancées en matière de stockage que le porte-parole officiel du ministère de l'Agriculture, Messaoud Bendridi, avait récemment mis en avant, déclarant que « le secteur avait donné son feu vert pour commencer la construction de 350 entrepôts de stockage », avec pour objectif de « mettre fin aux files d'attente habituelles devant les points de stockage et contribuer à mettre fin aux souffrances des producteurs de céréales dans ce

domaine ». Dans son discours, l'intervenant avait précisé que ces projets visent à « augmenter les capacités nationales de stockage, allant de 50 à 70 mille quintaux », cela, en « intensifiant les superficies allouées à la culture céréalière, qui devrait atteindre un million d'hectares irrigués d'ici 2025, avec une capacité de production estimée à 8 millions de tonnes par an ». Une question de souveraineté et de sécurité alimentaire, qui permettrait à l'Algérie de ne plus dépendre de l'étranger, et de mettre le pays à l'abri, des bouleversements du marché mondial, mais aussi de le préserver de certains fournisseurs, notamment occidentaux, qui profitent de ces perturbations

pour faire pression sur certains pays. Jeudi, lors de la réunion hebdomadaire du gouvernement présidée par le Premier ministre, Aïmène Benabderrahmane, l'état d'exécution du programme de stockage des céréales a fait l'objet d'une communication, dans le cadre du suivi périodique par le gouvernement de ce dossier, à travers laquelle le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelhafid Henni, a annoncé que « cet examen permet d'offrir une évaluation continue ainsi qu'une visibilité sur l'état d'avancement de la réalisation de ce projet stratégique décidé par le président de la République ».

H. S. A.

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

6 000 tonnes de sucre algérien réceptionnées par Tunis

Le directeur régional de l'Office national du commerce tunisien (Kef), Riadh Guesmi, a indiqué à l'Agence de presse tunisienne TAP, que près de 6000 tonnes de sucre algérien parmi 18900 tonnes attendues, ont été réceptionnées au niveau du passage frontalier Sakiet Sidi Youssef dans le cadre d'une convention signée entre la Tunisie et l'Algérie. Soit une moyenne de 1 000 tonnes par jour. Dans ce contexte, Riadh

Guesmi a souligné que l'autorité dispose d'un stock important de divers consommables tels que le sucre, le riz, le café et d'autres consommables pouvant répondre aux besoins des citoyens pour ces matières pour une période pouvant aller jusqu'à environ trois mois. Pour rappel, début septembre 2022, le secrétaire général du bureau fédéral du tourisme, du commerce et des industries de l'agroalimentaire, Souhail Boukhris, avait

annoncé une rupture de stock de sucre au niveau des dépôts de l'Office du commerce, rassurant néanmoins que « la Tunisie avait signé un accord pour l'importation de 20 mille tonnes de sucre de l'Algérie, par tranches de deux mille tonnes ». Dans un autre registre, il sied de souligner que le passage frontalier de Sakiet Sidi Youssef ne se caractérise pas uniquement par le trafic commercial, puisqu'il connaît ces jours-ci l'arri-

vée d'un nombre important de touristes algériens. Les autorités régionales s'attendent d'ailleurs à ce que la région connaisse dans les prochaines semaines un afflux d'un plus grand nombre, ce qui contribuera à la dynamisation du tourisme dans la région, notamment dans le pôle touristique de Tabarka Ain Drahem, qui accueille, durant cette période, un grand nombre d'Algériens.

H. S. A.

COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DE LA PÊCHE 12 capitaines algériens en stage en Mauritanie

Dans le cadre des travaux de la Commission technique mixte algéro-mauritanienne qui s'était tenue au mois de septembre 2022, les deux pays avaient conclu la signature d'un protocole de coopération dans le domaine de la pêche maritime et de l'aquaculture, en vue de consolider les relations de coopération et de partenariat dans les domaines de construction, entretien et réparation de navires de pêche, recherche scientifique, formation et industries transformatrices. Et compte tenu de l'expertise dont jouissent les deux pays, si la Mauritanie a bénéficié de l'expérience algérienne dans la formation et la recherche scientifique dans le domaine de l'aquaculture marine et continentale, l'Algérie aspire elle aussi à profiter du savoir mauritanien en la matière. À ce titre, douze capitaines de navires de pêche algériens suivront un stage pratique en Mauritanie, qui se déroulera à bord de navires de pêche, d'une durée de 15 jours. À noter qu'à la veille du départ des stagiaires, le secrétaire général du ministère de la Pêche et des Productions halieutiques, Mohamed Bengrina, avait présidé une rencontre de coordination au siège du ministère pour donner des orientations aux stagiaires qui seront accompagnés techniquement par les cadres du secteur durant toute la période de leur stage en Mauritanie.

H. S. A.

SONELGAZ S'EXPLIQUE SUR L'APPROVISIONNEMENT EN ÉLECTRICITÉ

« Il n'y a pas eu de délestage, les coupures étaient isolées »

Durant la semaine passée, plusieurs villes du nord notamment des quartiers de la capitale ont connu des coupures d'électricité d'une durée assez importante, rendant le quotidien des habitants très pénible avec la chaleur suffocante. Dans ce cadre, l'entreprise Sonelgaz a expliqué les raisons de ces coupures. Selon l'entreprise nationale, le pic de consommation d'électricité a atteint 17.508 MW dimanche avant de grimper le lendemain à 17.905 MW, mais mardi un nouveau pic historique de 18.337 MW a été signalé. Une surconsommation d'énergie exceptionnelle qui a été marquée également par de nombreuses coupures d'électricité au niveau de certaines communes de la capitale, dont Rouiba, Bab Ezzouar ou encore Douéra, Draria et Baba Hassen. Face à cette situation, Sonelgaz se veut rassurante et préfère parler de « coupures isolées », affirmant qu'il n'y a pas eu de délestage. « Il ne s'agit ni de coupures généralisées ni intentionnées, mais bel et bien de coupures causées par une surcharge sur les transformateurs à cause des grosses chaleurs ». Dans ce sillage, le chargé de communication au niveau du groupe Sonelgaz Khalil Hedna n'a pas manqué de rassurer les algériens, en soulignant que malgré les pics historiques atteints la semaine passée, l'entreprise est encore loin du seuil de ses capacités qui peuvent aller jusqu'à 25 000 MW.

Sarah O

LE PRÉSIDENT DU CSJ, MUSTAPHA HIDAOUÏ :

«L'investissement dans les jeunes compétences est impératif»

Dans une allocution prononcée lors d'une rencontre avec les délégués locaux du Conseil Supérieur de la Jeunesse dans la wilaya d'El-Méniâa, le Président du CSJ, Mustapha Hidaoui, a mis l'accent, jeudi, sur l'impératif «investissement dans les compétences des jeunes» en vue de leur contribution à la construction du pays.

L'enjeu actuel du CSJ est de devenir une institution forte et un porte-voix des jeunes, dans le cadre de la nouvelle dynamique basée sur la démocratie participative, pour cela, lors de cette rencontre Hidaoui a mis en évidence, « la nécessité d'investir dans les compétences des jeunes pour leur permettre de contribuer à la construction du pays », ajoutant que le CSJ s'emploie à « l'adoption des idées innovantes des jeunes, considérées comme un moteur du



développement de l'économie nationale ». Selon le président, le CSJ vise «l'accompagnement des jeunes porteurs de projets innovants et la promotion de l'esprit entrepreneurial en milieu des jeunes », sans manquer de rappeler, lors de son allocution, que « le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a offert à cette frange de la société une opportunité inouïe incarnée dans l'adhésion au CSJ qui représente « un trait d'union entre les pouvoirs publics et les jeunes ». La rencontre a été l'occasion aux représentants des associations de jeunes au niveau de cette wilaya du pays, de soulever leurs préoccupations, telles, l'impérative

de « la réalisation d'un complexe sportif », « assurer l'encadrement et la prise en charge des jeunes compétences de la région et les aider ainsi à réaliser leurs aspirations. » Parmi les requêtes exprimées, lors de cette rencontre-débat, la même source a ajouté, qu'un intervenant a mis l'accent sur l'impératif, « réalisation d'un centre de prévention et de lutte antidrogue à El-Méniâa », en vue non seulement de prendre en charge ceux et celles qui veulent décrocher mais aussi la diffusion de la lutte contre la toxicomanie. Répondant aux préoccupations soulevées, le président du CSJ a assuré l'assistance « de la volonté politique nationale de consacrer

la démocratie participative », offrant aux jeunes la possibilité « pour débattre et faire promouvoir leurs idées et propositions de solutions » aux sujets et préoccupations soulevés. Au terme de son intervention, le président du Conseil Supérieur de la Jeunesse, a souligné que l'organisation de ce genre de rencontre-débat, « constitue une occasion pour recueillir les préoccupations et propositions auprès des représentants des associations juvéniles », et impliquer les jeunes, a-t-il poursuivi « dans l'élaboration des politiques publiques », selon le président du CSJ, Mustapha Hidaoui.

Hadjer Bouazizi

MISE ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE PRISE EN CHARGÉ DU MALADE (PAM)

Une université d'été dans divers wilayas

Pour la mise en œuvre du Programme d'action au profit du malade (PAM), le ministère de la Santé organisera, à partir de demain dimanche, jusqu'à mardi prochain, une université d'été sur le thème « Contrat d'action et performance (CAP) », a indiqué un communiqué du ministère. Cette initiative de trois jours tend selon le ministère dans son communiqué « à créer un espace de débat entre les acteurs du secteur », en focalisant, ajoute la même source, « sur les principaux axes contenus dans la nouvelle feuille de route décidée par le ministre de la Santé, concernant le

plan d'action de prise en charge du malade ». Il y a lieu de rappeler que, ladite nouvelle feuille de route, inclut, plusieurs points, tels que l'accessibilité aux prestations de santé, la prévention et services médicaux, la situation professionnelle et dialogue avec les partenaires sociaux, le renforcement des compétences, la gestion des urgences,...etc. L'instrument d'application du Programme d'actions au profit du malade, s'inscrit, a indiqué le communiqué, dans le cadre de « la concrétisation du programme sectoriel », visant, explique la même source, « à valoriser la ressource

humaine hospitalière, en la mettant en tête des priorités, dans la stratégie tracée et concrétisée, à travers le plan d'action de prise en charge du malade ». Il est à noter que, les travaux de l'université d'été se dérouleront dans plusieurs régions du pays, a souligné le ministère de la Santé, citant les Instituts nationaux supérieurs de formation paramédicale supérieure (INF-SPM) d'Alger, d'Oran, de Mostaganem et de Jijel, ainsi qu'à l'Institut national de formation supérieure des sages-femmes dans la wilaya de Annaba.

Hadjer B.

APPLICATION DÉDIÉE À LA SURVEILLANCE ET AU SIGNALÉMENT DES POINTS NOIRS ET DES DÉCHARGES SAUVAGES

Le ministère de l'Intérieur lance «NDIF»

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a annoncé, dans un communiqué, l'entrée en service de l'application mobile « NDIF » dédiée à la surveillance et au signalement des points noirs et des décharges sauvages, et ce à travers toutes les communes du pays. Téléchargeable sur « Google Playstore », mise à jour et réactivée en coopération avec l'Agence nationale des déchets (AND), l'application permettra aux citoyens de « signaler aux autorités locales compétentes l'existence de

décharges sauvages et de points noirs, afin de prendre en charge de manière efficace leur élimination », précise le communiqué. La conception de l'application mobile « NDIF » s'inscrit dans le cadre de « la poursuite des efforts visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens et la modernisation du service public d'hygiène de l'environnement », et permet aux citoyens de participer à la lutte contre ces phénomènes négatifs constatés ». Le principe de cette application, explique la même source, consiste à « signaler ces phéno-

mènes à travers les téléphones portables en prenant une photo avec la localisation géographique automatique du point signalé pour permettre aux services locaux de prendre les mesures nécessaires à leur élimination en coordination avec les services compétents de la commune ou ceux relevant des entreprises publiques et privées en charge de la collecte et du transport des déchets ». Cette application permettra, également, aux services des Dairas, circonscriptions administratives et wilayas de « suivre la prise en charge

des requêtes déposées par les citoyens dans leurs territoires de compétences », ajoute le communiqué. De plus, ce service confère « davantage d'efficacité à la prise en charge en matière d'hygiène et de préservation de l'environnement et de la santé publique, et permet la mise en œuvre du principe d'implication du citoyen dans la gestion de ses affaires locales et de sa contribution constructive quotidienne à l'amélioration de son cadre de vie local et de proximité », conclut la source.

S. O.

DÉDIÉE À L'ENTREPRENEURIAT

La plateforme «Moukawil.dz» lancée

«Moukawil.dz », une plateforme électronique dédiée à l'entrepreneuriat a été lancée jeudi, proposant des guides détaillés, des outils interactifs et des ressources pratiques pour accompagner les jeunes entrepreneurs à lancer leurs projets. Selon le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, « cette plateforme, comprend un guide qui détaille toutes les procédures administratives liées à l'entrepreneuriat, en plus d'une base de données documentaires nécessaires pour la réalisation des projets ». Elle permettra, également, aux jeunes entrepreneurs de « s'informer sur tous les dispositifs de l'État dans le domaine de l'entrepreneuriat, ainsi que sur les moyens de bénéficier de financement et d'accompagnement », a ajouté le ministre. Cette mesure fait partie d'une série de mesures que les deux ministères ont élaborés « afin d'atteindre les objectifs escomptés, en encourageant le plus grand nombre possible d'initiatives émanant d'universitaires dans le domaine de l'entrepreneuriat », a-t-il précisé. Parmi les mesures annoncées par le ministre, le lancement du Guide de l'entrepreneur qui sera « distribué dès la prochaine rentrée universitaire et qui comprendra toutes informations en relation avec l'entrepreneuriat », a-t-il fait savoir. Ce guide sera composé de 10 chapitres informatifs abordant : la création de l'entreprise, la gestion de l'entreprise, la fiscalité, la législation et la réglementation, le financement, les dispositifs d'aide de l'État, la sécurité sociale, l'accompagnement, la start-up et l'innovation et enfin l'exportation et l'internationalisation. La troisième mesure décidée par les deux départements est le lancement de campagnes de sensibilisation à l'entrepreneuriat dans le milieu universitaire. Oualid a expliqué qu'au cours de l'année dernière, et en collaboration avec la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DGRSDT) et de l'accélérateur public de start-up Algeria Venture, « une grande campagne de sensibilisation sur l'importance de l'entrepreneuriat a été menée et a touché près de 100 000 étudiants ». Il a annoncé que l'objectif visé, cette année, « est d'atteindre le chiffre 400 000 étudiants sensibilisés à l'entrepreneuriat, avec l'ambition de porter ce chiffre à 1 million d'étudiants à l'horizon 2024, afin de semer l'esprit d'entrepreneuriat dans le milieu universitaire », a-t-il expliqué.

Sarah O.

ANNONCE DES RÉSULTATS DU BAC

Le compte à rebours lancé

Alors que le ministère de l'Éducation nationale maintient le silence, des rumeurs circulent depuis plusieurs jours faisant état de l'annonce très imminente des résultats du BAC session juin 2023. Sur les réseaux sociaux, c'est l'effervescence, beaucoup d'informations circulent faisant croire que c'est aujourd'hui que les résultats seront connus, pour d'autres ça sera le 18 juillet prochain, faisant monter le stress chez les candidats impatients de voir leur notes. Une chose est sûre en tout cas ; est que l'opération de correction des copies a pris fin hier. Les équipes chargées de l'opération d'élaboration des bulletins prendront à cet effet le relais, avant d'annoncer enfin les résultats et connaître le taux national de réussite pour cette année. Il faut savoir que le jour du coup d'envoi des épreuves du BAC, le ministre du secteur, Abdelhakim Belabed, avait fait savoir que les résultats seront connus avant le 20 juillet. Le ministère de l'Enseignement supérieur a, pour sa part fixé la date du 19 juillet pour donner le coup d'envoi des pré-inscriptions des nouveaux bacheliers. Cela veut en somme, que les résultats du Bac seront annoncés au cours des prochains 4 jours soit entre le 15 et le 18 juillet.

Ania Nch

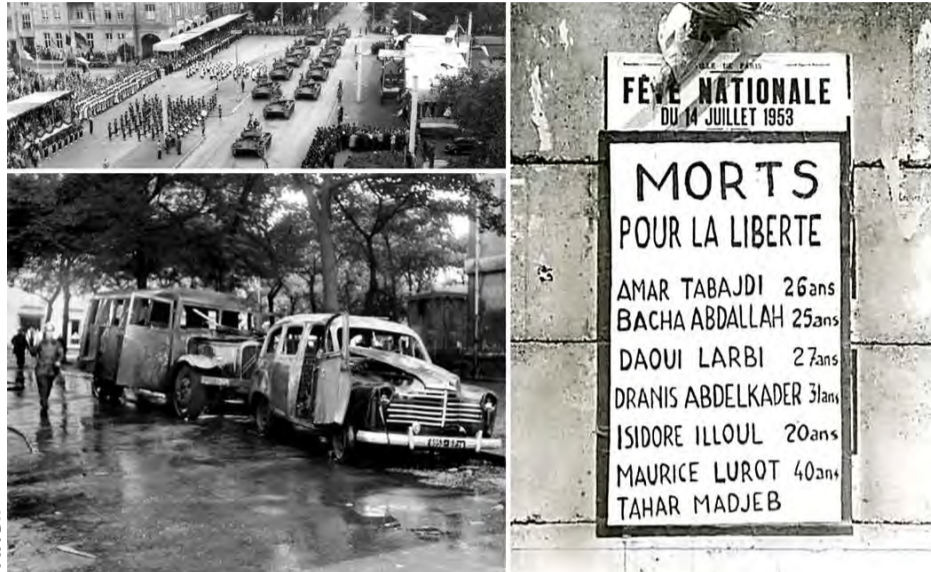
CONTRIBUTION

IL Y A 70 ANS... LE SANG ALGÉRIEN COULAIT SUR LES PAVÉS DE PARIS EN FÊTE

Une foule immense assista, au port d'Alger, à l'arrivée des dépouilles des victimes

Le sang des travailleurs algériens a coulé le 14 juillet 1953, place de la Nation, à Paris. Le défilé organisé conjointement par la Centrale des syndicats français, la CGT, et le Parti communiste français (PCF), parti pacifiquement de la place de la Bastille, s'est terminé dans un bain de sang à son arrivée place de la Nation. Sous les tirs de la police française en embuscade, le sang de sept travailleurs, six Algériens et un Français, a arrosé les pavés de la place où se trouvait la tribune des dirigeants du PCF et de la CGT.

Des milliers de travailleurs algériens, ces « forçats de la faim » comme disait le poète Malek Haddad, défilaient ce 14 juillet aux côtés de leurs camarades de travail français. Un jeune médecin français témoigne : « Les manifestants (algériens) sont bien organisés, encadrés par un service d'ordre avec brassard vert du MTLD (Mouvement nationaliste dont le chef, Messali Hadj, vient d'être incarcéré). Ils scandent divers mots d'ordre et notamment la libération de Messali, ce que réclament notamment leurs pancartes, en même temps que la fin



de la répression colonialiste et l'indépendance de l'Algérie...»

Devant la détermination des travailleurs algériens, la police française a tiré et tué sur le coup Abdallah Bacha, Abdelkader Trari, Tahar Madjine, Amar Tadjadid, Larbi Daoui et Mouloud Illoul et leur camarade français de la CGT, Maurice Luröt ; blessant une centaine d'Algériens dont quarante par balles.

Cette fusillade fut dénoncée dans le monde entier. Au congrès de la FMJD (Fédération mondiale de la jeunesse démocratique), qui s'est tenu quelques jours après à Bucarest, la capitale de la Roumanie, la délégation algérienne fustigea l'acte odieux commis par la France coloniale à travers sa police. Par la voix de son porte-parole, l'historien Mahfoud Kaddache, elle rendit hommage à la fraternité de combat entre les travailleurs

algériens et les travailleurs français à travers le sang versé par les jeunes victimes de la tuerie.

À Alger, un comité de solidarité aux victimes du 14 juillet fut vite mis en place. Il fut constitué par les représentants des formations politiques nationales ainsi que des intellectuels et des personnalités en vue. Une foule immense assista, au port d'Alger, à l'arrivée des dépouilles des victimes auxquels un hommage solennel leur fut rendu. Les obsèques dans leur ville natale furent suivies par une foule nombreuse.

Depuis, à Paris, à chaque 14 juillet, lorsque défilent les policiers français, le souvenir des six travailleurs algériens et de leur camarade français, victimes de la barbarie coloniale, est là présent dans la mémoire des Algériens.

Mohamed Rebah

DEVANT SES ALLIÉS QUI JUSTIFIENT L'AUTODAFÉ DU CORAN ET... DÉNONCENT L'AUTODAFÉ DE LA TORAH

Quand le Maroc bénit les crimes et les errements de l'entité sioniste

Mû par son âme fasciste et criminelle, le ministre israélien de la sécurité intérieure, Itamar Ben Gvir, en justifiant l'autodafé du Saint Coran par des extrémistes suédois et en qualifiant de barbare et d'antisémite le fait de brûler un exemplaire de la Torah devant l'ambassade de l'entité sioniste à Stockholm.

Ce deux poids, deux mesures renseigne sur la nature de ce criminel qui a fait de l'assassinat d'enfants palestiniens une spécialité et une politique visant l'épuration ethnique des territoires palestiniens annexés.

Curieusement, cette attitude belliqueuse et surtout raciste n'a suscité aucune réaction du commandeur des croyants le roitelet M6 et accessoirement président du comité d'El-Qods. Mieux encore, et comme le dit le vieil « qui ne dit mot consent », elle semble même s'être attiré sa bénédiction puisqu'on continue du côté de Rabat et Casablanca à dérouler le tapis rouge aux officiels de l'entité sioniste venus se pavaner dans les Riads d'Agadir et

soumettre encore plus le Maroc à leur bon vouloir malgré les manifestations dénonçant la normalisation des relations diplomatiques avec Tel Aviv. Il faut savoir que l'entité sioniste vit des moments sombres de son histoire. Jamais depuis sa création, elle n'a connu un clivage qui mine sa société et une cacophonie qui caractérise sa classe politique de plus en plus divisée depuis l'accession de Netanyahu et la coalition d'extrême droite au pouvoir. Et le commandeur des croyants est en train de lui tendre la perche pour la sauver de la noyade. Aux cris de supplications des enfants-martyrs palestiniens, fauchés par les bombes de Tshal, répondent plus d'appels du pied du régime du Makhzen qui est en train de ruiner le peuple pour contenter Israël, sous les conseils « éclairés » du sioniste André Azoulay.

Ben Gvir détourne le délit d'antisémitisme pour en faire un argument pour justifier l'autodafé du Saint Coran. Cette sortie qui dénote d'un racisme religieux des plus durs n'a pas soutiré M6 de sa léthar-

gie. Il continue de voguer, toutes voiles dehors dans un océan de soumission.

Le président du Comité El Qods, reste muet comme une carpe et soumis aux ordres de ses nouveaux alliés qui l'ont entraîné dans une spirale qui laissera son pays exsangue et surtout dépourvu de toute souveraineté aussi bien sur le plan de la décision politique que sociale ou économique. Ce piège ou plutôt cette trappe dans laquelle risque de se retrouver enfermé le Maroc est dénoncé par les forces vives de ce pays qui continuent de manifester, chaque jour que Dieu fait pour appeler à dénoncer les accords de normalisation. Le petit peuple, coincé entre un quotidien difficile, des lendemains incertains et une monarchie qui s'est fixée comme objectif de livrer le Maroc pieds et poings liés à l'entité sioniste pour garder le trône et poursuivre son occupation illégale du Sahara occidental.

Ben Gvir s'est dit choqué en apprenant que la police suédoise a laissé, au nom de la liberté d'expression, des mani-

festants brûler un exemplaire de la Torah devant l'ambassade de son pays à Stockholm, affirmant que, « nuire aux symboles sacrés de l'État hébreu est de l'antisémitisme », rien que ça. Pour sa part, le ministre des affaires étrangères Elie Cohen a appelé le gouvernement de Netanyahu à user de tout son poids pour pousser la Suède à faire face à ce qu'il a qualifié d'islam radical pouvant prendre possession du pays et à interdire tout autodafé de la Torah. « S'ils ne se plient pas à cette exigence, nous serons contraints de prendre des mesures et de rappeler l'ambassadeur israélien de Stockholm », a-t-il menacé. Quel bel exemple de duplicité du discours et quelle grandeur du principe de la liberté d'expression à géométrie variable défendue par l'entité sioniste. Et pendant ce temps, des enfants palestiniens continuent de mourir dans l'indifférence du commandeur des croyants et accessoirement président du comité d'El Qods.

Slimane B.

NOMBRE D'ABONNÉS À INTERNET FIXE

L'Algérie au 2^e rang africain et 3^e rang arabe

L'accélération du développement technologique est l'un des engagements mis en œuvre durant ces trois dernières années par le Gouvernement, notamment dans l'amélioration des services internet, à des prix compétitifs, ce qui a augmenté le nombre d'utilisateurs. Un acquis qui a également permis à l'Algérie de parfaire sa maîtrise numérique, étant une condition préalable à l'investissement et au renforcement des partenariats étrangers. Des réalisations dans le domaine de la fibre optique et des liaisons maritimes, entre autres, ayant favorisé un haut débit internet, au service du citoyen, des opérateurs publics et privés, ainsi que les administrations, banques et autres secteurs de production et financiers. Un acquis évoqué jeudi lors de la réunion hebdomadaire du Gouvernement, au cours de laquelle le secteur des télécommunications a été l'une des trois thématiques passées en revue. Intervenant en marge de cette réunion, le ministre de la Poste et des Télécommunications a mis en avant « l'avancement du plan d'action relatif à l'amélioration de la connexion internet, ainsi que les efforts déployés par l'État en matière de développement d'Internet en Algérie ». Dans son exposé, le ministre a également indiqué que « la capacité de la bande passante internationale est passée de 1,5 téraoctet par seconde en 2020 à 7,8 téraoctets par seconde à la fin de l'année 2022, permettant la multiplication de cinq (5) fois du débit minimum de connexion, qui est passé de 2 à 10 mégabits par seconde et ce, sans incidence sur les tarifs ». Concernant l'accès au réseau des télécommunications, le secteur a enregistré, en début 2023 plus de 5,12 millions d'abonnés à Internet fixe, dont plus 776 000 abonnés à la technologie FTTH (Fibre jusqu'à l'abonné) à travers les 58 wilayas, contre 3,5 millions en début 2020, ce qui place l'Algérie au 2^e rang africain et au 3^e rang arabe en matière de nombre d'abonnés à Internet fixe. S'agissant de l'Internet mobile, le nombre d'abonnés est passé de 37 millions en 2020 à 45 millions à fin 2022, dont une couverture 4G de 82% de la population.

H. S. A.

PÉTROLE

L'OPEP prévoit une augmentation de la demande en 2024

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) estime que la demande mondiale de pétrole devrait augmenter de 2,2 millions de barils par jour pour atteindre environ 104,25 mb/j en 2024, selon le dernier rapport mensuel de l'organisation publié jeudi. Les pays non-membres de l'OCDE devraient tirer la croissance, pour près de 2 mb/j, selon l'organisation, qui évoque en premier lieu la Chine, le Moyen-Orient et d'autres pays d'Asie, pour l'essentiel de cette croissance, également soutenue par l'Inde, l'Amérique latine et l'Afrique. Pour 2023, l'Opep maintient sa prévision de croissance, révisée très légèrement à la hausse, à 2,4 mb/j par rapport à 2022, pour une demande globale à 102 mb/j, contre 101,9 mb/j estimée le mois dernier. Là encore, l'Opep met en exergue la plus forte demande constatée en Chine lors du deuxième trimestre 2023. Des pays clés dans la consommation de pétrole, dont la Chine et l'Inde, ainsi que d'autres économies en développement en Asie, vont continuer à connaître une croissance forte et seront responsables pour près de la moitié de la croissance économique mondiale l'an prochain, estime l'Opep, sous réserve de la poursuite du recul de l'inflation.

Ania Nch

ÉLIMINATOIRES MONDIAL-2026

Le rêve est permis pour les Verts

La sélection nationale est désormais fixée sur ses adversaires lors des éliminatoires du Mondial-2026 qu'organisent conjointement les USA et le Mexique. L'Algérie figure dans le groupe G comme a donné lieu le tirage au sort qui a été effectué jeudi à Abidjan en marge de la 45e Assemblée ordinaire de la CAF.

Les Verts joueront leur qualification pour le prochain Mondial dans un groupe plus ou moins abordable aux côtés de la Guinée, l'Ouganda, le Mozambique, le Botswana et la Somalie. A priori, l'équipe drivée par Djamel Belmadi part favorite de sa poule, même si elle doit se méfier du Syli national (80e au classement FIFA) qui plus est, fut naguère la bête noire des Fennecs. La dernière rencontre entre les deux sélections, jouée en amical à Oran, a été soldée par une victoire étriquée des Fennecs (1-0). La sélection algérienne, 33e au dernier classement de la FIFA, 3e nation africaine, a été placée dans le chapeau 1, au même titre que les autres têtes de séries : Sénégal, Tunisie, Egypte, Nigeria, Cameroun, Mali, Côte d'Ivoire, et Maroc.

Les protégés de Djamel Belmadi ne peuvent clairement pas se plaindre pour ce qui est du verdict. En effet, les camarades de Riyad Mahrez partiront favoris dans le groupe « G ». Ils devront assumer leur statut. D'autant plus qu'on évite les « gros » du « niveau 2 » à l'instar du Burkina Faso, l'Afrique du Sud et -surtout- le Ghana. Le sélectionneur national mise beaucoup sur la qualification au prochain rendez-vous planétaire. L'objectif est de faire oublier la grosse désillusion vécue contre le Cameroun un certain 29 mars 2022 au Stade Mustapha-Tchaker (Blida) alors qu'El-Khadra était à quelques secondes seulement de valider son ticket pour le Mondial qatari.

Bien évidemment, le coach de l'EN dira, encore une fois, qu'il n'y a plus d'adversaire facile en Afrique.

Certes, la mission paraît dans les



PH : DR

cordes des coéquipiers de Riyad Mahrez, mais il faudra concrétiser tout ça et amasser le maximum de points possibles, notamment à l'extérieur, afin de terminer leader du sextuor. La campagne débutera dès novembre prochain avec les deux premières journées.

À signaler dans ce registre, qu'hormis la Mozambique, les autres adversaires des Verts dans ces qualifications ne disposent pas, jusque-là, de stades homologués. Ils devront ainsi accueillir la sélection algérienne loin de leurs bases, ce qui constitue une autre favorable pour la bande à Belmadi.

On rappellera que l'Afrique aura 9 représentants qualifiés directement pour le Mondial 2026. Il s'agit des leaders des 9 groupes. Les 4 meilleurs deuxièmes animeront un mini-tournoi africain dont le vainqueur disputera un barrage pour tenter d'arracher un 10e ticket pour la CAF.

Pour une première fois dans l'histoire de la Coupe du monde, 48 équipes seront présentes à la phase finale, contre 32 lors des dernières éditions. Les places allouées à l'Afrique passent de 5 à 9, voire 10 en cas de victoire d'une nation africain-

ne lors des barrages éliminatoires intercontinentaux.

Les Verts avaient échoué à se qualifier pour les deux derniers Mondiaux 2018 et 2022, disputés respectivement en Russie et au Qatar.

Le tirage complet:

Groupe A: Egypte, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Ethiopie et Djibouti.

Groupe B: Sénégal, RD Congo, Mauritanie, Togo, Soudan et Soudan du Sud.

Groupe C: Nigéria, Afrique du Sud, Bénin, Zimbabwe, Rwanda et Lesotho.

Groupe D: Cameroun, Cap-Vert, Angola, Libye, Eswatini et Maurice.

Groupe E: Maroc, Zambie, Congo, Tanzanie, Niger et Erythrée.

Groupe F: Côte d'Ivoire, Gabon, Kenya, Gambie, Burundi et Seychelles.

Groupe G: Algérie, Guinée, Ouganda, Mozambique, Botswana et Somalie.

Groupe H: Tunisie, Guinée équatoriale, Namibie, Malawi et Libéria.

Groupe J: Mali, Ghana, Madagascar, République centrafricaine, Comores et Tchad.

Hakim S.

ZEFIZEF PERD LARGEMENT FACE AU LIBYEN AL-SHELMANI Enième gifle pour la FAF

Voilà une énième gifle pour le football algérien sur la scène africaine. Candidat à l'élection au Comité exécutif de la Confédération africaine (CAF), qui a eu lieu jeudi à Abidjan (Côte d'Ivoire), le président de la Fédération algérienne de Football (FAF), Djahid Zefizef est finalement sorti défait et n'aura pas son siège.

Le patron de la FAF a perdu devant le président de la fédération libyenne Abdelhakim Al-Shelmani. Ce dernier qui va briguer un deuxième mandat à obtenu 38 voix, tandis que Zefizef en a récolté 15 contre un bulletin nul.

Zefizef n'a donc pas fait mieux que l'ex-membre du bureau fédéral, Amar Bahloul, lors des élections de 2019. À l'époque, l'actuel président de la ligue régionale d'Annaba a même réalisé un meilleur score, puisqu'il avait perdu sur le fil, parvenant à récolter une



meilleure moisson.

Du coup, l'Algérie n'aura pas de représentant au sein de l'instance africaine, ce qui explique le véritable malaise qui règne dans le football algérien qui a du mal à sortir de l'auberge.

Djahid Zefizef, perd, ainsi, sa bataille face au Libyen, Al Shelmani. Les élections du Comité exécutif de la Confé-

dération africaine de football n'ont apporté aucune nouveauté au niveau du Comex pour l'Algérie, qui espérait y revenir. Pour rappel, l'ancien patron de la FAF, Mohamed Raouraoua, était le dernier algérien à y siéger.

Quatre mois après avoir déposé sa candidature, Djahid Zefizef sort, en effet, par la petite porte. Les membres de

l'AGO de l'instance footballistique africaine ont préféré le Libyen Al Shelmani, avec 38 voix contre 15.

Avec cette non-élection, ce n'est pas seulement la FAF qui perd, mais toute l'Algérie. Ainsi, beaucoup de choses sont à revoir. Et en attendant un retour au-devant de la scène de la diplomatie sportive algérienne, il est encore à craindre pour les sélections nationales et les différents clubs engagés dans les compétitions africaines. Le jeu de coulisses a souvent porté préjudice aux représentants du football national dans le continent. Le sport roi algérien continuera à payer les frais de l'absence d'aucun membre dans les plus importants organismes footballistiques africain pour quatre autres années. On n'a d'ailleurs qu'à croiser les doigts.

H. S.

LES
VERTS
O
D
S

Le processus de reconstruction de la sélection algérienne lancé

La sélection algérienne de handball (messieurs) ne renouera pas avec les consécutions qui la fuient, depuis plusieurs années, à l'occasion des 15e jeux sportifs arabes qu'organise l'Algérie, après son élimination, mercredi soir, en demi-finales du tournoi à sept à Oran.

Et même si les Verts, sous la conduite du revenant Salah Bouchecriou, avaient un bon coup à jouer face à l'Arabie Saoudite, ils ont fini par laisser des plumes, concédant une deuxième défaite contre le même adversaire en l'espace de 24 heures (20-19). Au-delà de ce revers, qui oblige la bande à Bouchecriou à se contenter de disputer, vendredi (17h00), le match de la troisième place, c'est le processus de reconstruction de l'équipe nationale qui est désormais lancé. La nouvelle direction

CYCLISME (COURSE SUR ROUTE DAMES)

L'Algérie remporte deux médailles d'or en individuel et par équipes

L'Algérie a remporté deux médailles d'or lors de la course sur route en individuel et par équipes dames dans le cadre des Jeux sportifs arabes Algérie-2023, disputée jeudi à Tipasa. L'Algérienne Chahra Azzouz a remporté la course sur route féminine sur une distance de 58,6 km en 1 heure, 43 minutes et 56 secondes devant ses compatriotes Khadidja Laroui, Yasmine El Meddadh et Nesrine Houili (même temps). Au classement par équipes, la sélection algérienne dames a remporté la première place et la médaille d'or devant dans l'ordre, la Syrie et l'Arabie saoudite, lors d'une course qui a enregistré la participation d'athlètes représentant la Syrie (6), l'Arabie saoudite (3), le Koweït (3), et les Emirats arabes unis (1), pour un total de 21 coureuses. Chez les messieurs, la course sur route a été programmée vendredi sur un tracé de 146,5 km, avec la participation de 44 coureurs représentant huit pays, à savoir, l'Algérie (8), le Bahreïn (6), le Maroc (6), les Emirats arabes unis (6), la Tunisie (6), l'Arabie saoudite (5), le Koweït (4) et le Qatar (3). La sélection nationale sera représentée par Youcef Reguigu, Oussama Cheblaoui, Mohamed Amine Nehari, Hamza Yacine, Abdallah Benyoucef, Abderraouf Bengayou, Abdelkrim Ferkous et Hamza Amari. Lors des deux premières épreuves de cyclisme des JSA-2023 disputée dimanche et mardi, l'Algérie a récolté trois médailles (2 or, 1 argent). Les deux breloques en vermeil ont été l'oeuvre de la sélection féminine au contre-la-montre par équipes dames et Nesrine Houili au contre-la-montre individuel dames, alors que celle en argent elle a été obtenue par la sélection masculine au contre-la-montre par équipes messieurs.

HANDBALL



de la Fédération algérienne de la discipline (FAHB), sous la conduite de la présidente Karima Taleb, table énormément sur l'expérience de Bouchecriou pour redorer le blason terni de l'équipe nationale, après que cette dernière ait trouvé du mal à voir le bout du tunnel. D'ailleurs, le coach national s'est dit satisfait d'avoir réalisé le premier objectif recherché à travers cette participation dans la manifestation sportive arabe. "Même si nous ne parvenons pas à décrocher une médaille dans ces jeux, le plus important pour nous, en tant que staff technique, c'est d'avoir réussi à injecter un sang neuf au sein de l'effectif", a indiqué l'entraîneur national. Héritant d'un groupe à bout de souffle et multipliant les déboires, le coach Bouchecriou a opéré des changements au sein de son équipe habituelle à l'occasion de ce rendez-vous arabe. L'objectif recherché était de rajouter l'équipe nationale et tablait sur de nouveaux visages à même de permettre au handball algérien, représenté par sa locomotive, qui est la sélection nationale, de

revenir au-devant de la scène. Il s'agit là de la première satisfaction du patron de la barre technique de l'équipe algérienne, qui s'est dit "optimiste" quant à l'avenir de ce groupe qu'il commence à monter. "Dans ce match de demi-finale face à l'Arabie saoudite, mes joueurs ont fait preuve d'un très bon état d'esprit. Ils n'ont rien lâché, et n'était-ce surtout le passage à vide qu'on a traversé, lors des dix premières minutes de la deuxième période, on aurait pu espérer à mieux", a encore déclaré le driver national. Rappelant que ses joueurs n'ont livré aucun match avant ces jeux, ce qui est déjà un inconvénient de taille, Bouchecriou, dont il s'agit de son sixième passage à la barre technique nationale, reste persuadé que son équipe "sera capable à l'avenir de faire face à des adversaires de gros calibre". "Le groupe en place aura bien sûr besoin de renforts.

D'autres joueurs de haut niveau évoluant en Europe vont nous rejoindre pour participer au processus de reconstruction", a-t-il promis.

FAKHER GHACHI, SG DE L'UNION ARABE DE HANDBALL :

« Le niveau technique du tournoi est bon »

Le Secrétaire général de l'Union arabe de handball, Fakher Ghachi, a qualifié de "bon" le niveau technique du tournoi de handball dont la finale aura lieu vendredi à Oran entre le Qatar et l'Arabie saoudite, dans le cadre des Jeux sportifs arabes Algérie-2023. M. Fakher Ghachi, qui occupe aussi le poste de président du comité technique de ce tournoi, a souligné, dans une déclaration à l'APS, que "le niveau technique de la plupart des matchs est bon. Nous avons assisté à une rude compétitivité entre les équipes engagées dont certains matchs étaient d'un haut niveau à l'instar d'Algérie-Qatar, Algérie-Arabie saoudite et Qatar-Irak. Ce tournoi a connu trois niveaux, le premier concerne les sélec-

tions d'Algérie, du Qatar et de l'Arabie saoudite, suivies de l'Irak en seconde position, puis la Jordanie. Il a ajouté, que "le niveau de la compétition lors du premier tour, qui s'est déroulé sous la forme d'un mini-championnat, était sur une courbe ascendante, pour monter en demi-finale à un niveau supérieur, saluant au passage la participation intéressante des sélections arabes. Cependant, a-t-il souligné, des équipes ayant montré un haut niveau, lors du dernier Championnat du monde, étaient absentes, notamment la Tunisie et l'Egypte. Fakher Ghachi a précisé que ces absences sont dues au calendrier international chargé, notamment les éliminatoires des Jeux olympiques 2024 et des Jeux asiatiques en Chine. Le

Secrétaire général de l'Union arabe de handball a indiqué que son instance aspire à intensifier les compétitions entre équipes arabes, tout au long de l'année, comme le lancement d'un championnat similaire au Championnat d'Europe et promouvoir ainsi le niveau de cette discipline. Par ailleurs, il a salué le soutien accordé par l'Etat algérien et son rôle dans la réussite de ce rendez-vous arabe, ainsi que les infrastructures sportives dont l'Algérie dispose, à l'instar de la salle omnisports "Hamou Boutleils", le complexe olympique "Hadeff Miloud" d'Oran, qui comprend un stade de football de 40.000 spectateurs, une salle omnisports, la piscine d'Oran et le village méditerranéen d'une capacité de plus de 4.000 lits.

JEUX SPORTIFS ARABES-2023

TENNIS DE TABLE

Médaille d'or pour le double mixte algérien

La paire algérienne de tennis de table du double mixte, Sami Kherouf et Lynda Loghraïbi a remporté la médaille d'or des Jeux sportifs arabes (Algérie-2023), en battant en finale celle de la Tunisie sur le score de 3-1, jeudi à la salle OMS de Tipaza. La paire algérienne était composée de Sami Kherouf et Lynda Loghraïbi, alors que le duo Adem Hmam et Fadwa Garci. Le double mixte algérien s'était qualifié pour la finale en battant celui de la Jordanie (3-1), alors que la paire tunisienne avait éliminé celle du Bahreïn sur le même score. Les deux médailles de bronze du concours du double mixte sont revenues à la Jordanie et au Bahreïn. C'est la seconde médaille d'or algérienne au tennis de table lors des JSA-2023, après celle obtenue par l'équipe masculine au concours par équipes, en s'imposant devant l'Arabie saoudite sur le score de 3 à 1, mercredi en soirée. Les deux médailles de bronze de l'épreuve par équipes messieurs, sont revenues au Qatar et la Jordanie. Ces breloques en vermeil s'ajoutent aussi à la médaille de bronze remportée par l'équipe nationale féminin. La journée de jeudi en tennis de table propose également, les début des éliminatoires du double messieurs et dames et celles des simples messieurs et dames. Les épreuves du tennis de table prendront fin vendredi avec la suite des tableaux simples messieurs et dames.

KARATÉ-DO (KUMITÉ DAMES)

Louiza Abouriche (-55kg) décroche l'or

La karatéka algérienne Louiza Abouriche (-55 kg) a remporté la médaille d'or des Jeux sportifs arabes Algérie-2023, en s'imposant en finale devant la Jordanienne Leen Ameen Mohamad Mansour sur le score de 6 à 0, jeudi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Les médailles de bronze de la catégorie sont revenues à la Saoudienne Malak Al Khulaidi et la Tunisienne Chirine Zarati. Cette nouvelle médaille en vermeil est la troisième du karaté algérien, après celles obtenues par Saber Benmakhlof (kata individuel) et Cylia Ouikane (kumité, -50 kg), auxquelles s'ajoute celle en argent de l'équipe de kata féminine. Les finales de la première journée de karaté-do des JSA-2023 se poursuivent ce jeudi à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger).

JEU D'ÉCHECS

L'Algérie décroche une médaille d'argent et deux de bronzes

L'Algérie a décroché jeudi soir une (1) médaille d'argent et deux (2) autres de bronze au terme du championnat blitz individuel joué durant la journée dans le cadre du tournoi de jeu d'échecs des Jeux sportifs Arabes 2023 qui s'est déroulé à Constantine depuis vendredi. L'échéchophile algérienne Sabrina Latrèche dans la catégorie dames a obtenu la médaille d'argent avec 7 points devancé par Zhu Chen du Qatar (8 points), alors que sa coéquipière Lina Nasr a été classée troisième avec 6,5 points (médaille de bronze). Dans la catégorie messieurs, l'échéchophile algérien Bilal Belachène (6,5 points) a été classé troisième (médaille de bronze) devancé par Salem Abderrahmane des Emirats arabes unis (UAE) (9 points) qui a décroché la médaille d'or et le Syrien Bachir Eiti (7,5 points) avec la médaille d'argent. Le tournoi de jeu d'échecs des Jeux sportifs arabes 2023 (5-15 juillet) organisé selon le système championnat (championnat par équipes (messieurs et dames) du 7 au 9 juillet, championnat d'échecs individuel en parties rapides (messieurs et dames) du 11 au 12 juillet, et le championnat blitz individuel (messieurs et dames) le 13 juillet, a pris fin jeudi-soir.

GOAL-BALL

L'Algérie bat la Jordanie et remporte la médaille d'or

L'équipe nationale algérienne messieurs de Goal-ball s'est adjugée la médaille d'or du tournoi comptant pour les Jeux sportifs arabes (Algérie-2023), en battant en finale son homologue jordanienne (10-9), jeudi à la salle OMS de Hydra (Alger).

Dans un match très équilibré, les protégés de l'entraîneur Miloud Djilali ont dû s'employer pour atteindre leur objectif, à savoir décrocher la médaille d'or qui n'était pas évidente avant le début du tournoi. "Le premier match du tournoi perdu face au même adversaire (18-12), nous a permis de constater avec surprise les qualités de l'équipe jordanienne.

En finale, nous avons pris nos dispositions. Malgré cela, la consécration a été difficile", a estimé le sélectionneur de la sélection féminine et qui a dirigé à l'occasion, la sélection masculine. En prévision de ces Jeux sportifs arabes 2023, l'entraîneur national avait retenu le même effectif qui roule depuis longtemps avec une bonne expérience des grands rendez-vous, sans oublier le retour de Ishak Boualeb qui a rejoint ses coéquipiers (Bentria Firas, Larbi Abdelhalim, Djilal Boutadjine, Omar Mebarki et Imadeddine Godmane). "On a essayé de former l'équipe la plus compétitive à chaque



match, afin de pouvoir réaliser notre objectif lors de ces joutes arabes. Au fil des rencontres, les joueurs ont repris confiance et affiché leur détermination de monter sur la plus haute marche du podium.

C'est une consécration qui devrait booster les joueurs en prévision des prochaines échéances internationales dont les qualifications aux Jeux paralympiques de Paris", a expliqué Miloud Djilali. La médaille de bronze des JSA-2023 est revenue à l'Arabie saoudite vainqueur du Qatar (13-8). Quatre sélections nationales

ont pris part au tournoi de goal-ball (Algérie- Jordanie-Arabie saoudite et Qatar), après le forfait de la Libye.

La compétition s'est déroulée en mini-championnat qui a regroupé les quatre équipes, à l'issue duquel la Jordanie a pris la première place (trois succès en autant de matchs), suivie de l'Algérie (2 succès et 1 défaite), l'Arabie saoudite (1 succès et deux défaites), tandis que Qatar a fermé avec trois défaites.

En demi-finales, la Jordanie a dominé le Qatar (11-5) et l'Algérie a éliminé l'Arabie saoudite (8-7).

HALTÉROPHILIE (3E JOURNÉE)

Farès Touairi (89 kg) s'illustre avec deux médailles

L'haltérophile algérien Farès Touairi (89 kg) s'est illustré lors de la troisième journée des épreuves d'haltérophilie aux Jeux sportifs arabes Algérie-2023, disputée jeudi à la salle omnisport de Bordj El-Kiffan (Alger-Est), en décrochant deux médailles (1 or, 1 bronze). Devant un public nombreux, Touairi a été sacré à l'arraché en soulevant une barre de 164 kg à son troisième essai, devançant l'Irakien Safa AlJuamaïli (162 kg) et l'Omanais Amur Al-Khanjari (150 kg). Dans le mouvement de l'épaulé-jeté, l'Algérien a réussi à soulever 171 kg s'adjuant la médaille de bronze, alors que celle en or est revenue au Omanais Amur Al-Khanjari (203 kg). La breloque en argent a été l'oeuvre de l'Irakien Safa Al-Juamaïli (202 kg). Dans une déclaration à l'APS, Touairi s'est dit très heureux de cette consécration d'autant plus qu'il revient d'une blessure qui l'a éloigné des plateaux. "La compétition a été très difficile face à des concurrents de haut niveau, dont l'Irakien Al-Juamaïli cinquième lors des Jeux olympiques de Tokyo 2020. Je vais continuer à travailler très dure

ment dans l'optique de décrocher une médaille au Mondial 2023 en Arabie saoudite et assurer ma qualification aux JO-2024 de Paris", a-t-il assuré. Dans l'autre finale disputée ce jeudi, l'Egyptienne Naéma Saïd a réalisé le doublé dans la catégorie (71 kg) en soulevant 105 kg à l'arraché et 130 kg à l'épaulé-jeté. Elle a devancé dans les deux mouvements, les Tunisiennes Chaïma Rah-

mouni (90 kg à l'arraché et 110 kg à l'épaulé-jeté) et Jawaher Gesmi (80 kg à l'arraché et 108 kg à l'épaulé-jeté). "Je suis très heureuse d'avoir décroché deux médailles d'or. L'Egypte participe à ces joutes avec un nombre réduit d'athlètes, mais nous sommes parvenues à réaliser nos objectifs. Les JSA-2023 sont une étape de préparation pour les Mondiaux 2023 qui sont qualifica-

tifs aux Jeux olympiques de Paris 2024", a déclaré la championne égyptienne. Avec ces deux nouvelles médailles de Touairi, l'haltérophilie algérienne porte sa moisson à 6 breloques (2 or, 1 argent, 3 bronze). Les épreuves d'haltérophilie des JSA-2023 prendront fin vendredi avec le déroulement des finales (+81kg) dames et (+102kg) messieurs.

VOILE (4E JOURNÉE)

Les Algériennes Inès Chellali et Maïssa Abdelfettah en Or

Les véliplanhistes algériennes Inès Chellali et Maïssa Abdelfettah ont décroché l'or, respectivement en ILCA4 et ILCA6, à l'issue de la quatrième et dernière journée des épreuves de voile, disputée jeudi après-midi aux Sablettes d'Alger pour le compte de la 15e édition des Jeux sportifs arabes. La moisson algérienne a été bonifiée par quatre médailles d'argent et trois autres en bronze, ce qui porte son total à neuf médailles lors de cette compétition, organisée du 5 au 15 juillet courant dans cinq wilayas d'Algérie. Dans la spécialité ILCA4, catégorie des filles de moins de dix-huit ans, la sélection algérienne a outrepassé dominé les débats, en s'emparant des trois premières places du podium, car derrière Inès Chellali, ce sont deux autres algériennes qui ont pris l'argent et le bronze. Il s'agit respectivement de Sophia Ourabah et Neaama Laloui, alors que dans la spécialité ILCA6, et toujours chez les filles de moins de dix-huit ans, c'est l'Algérienne Malia Karasane qui a pris l'argent, après avoir pris la deuxième place, derrière sa compatriote Maïssa Abdelfettah, médaillée d'or. Le podium de cette spécialité a été complété par l'Émiratie Doha Al-Bachar, médaillée de bronze. Dans la spécialité "Optimist", catégorie des moins de douze ans, la jeune Lina Guebli a offert à l'Algérie deux médailles d'argent : en individuel et dans la course générale-mixte. De son côté, Khaled Boussour s'est contenté d'une breloque en bronze dans la spécialité ILCA7 des moins de dix-huit ans, alors que la neuvième et dernière médaille algérienne dans cette compétition était également en bronze et elle a été décrochée par la sélection nationale Optimist, dans l'épreuve par équipes.

LIGUE 1 MOBILIS (30E ET DERNIÈRE JOURNÉE)

RC Arbaâ -Paradou AC, malheur au vaincu

Le RC Arbaâ et le Paradou AC s'affronteront dans un match capital pour le maintien, à l'occasion de la 30e et dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue samedi. Premier relégué (15e) avec 36 points au compteur, le RC Arbaâ devra impérativement l'emporter pour assurer son maintien face à une équipe du Paradou AC (12e, 38 pts), qui n'a besoin que d'un seul point pour éviter le purgatoire et rester parmi l'élite. Les deux autres menacés par la relégation, l'US Biskra et le NC Magra, logés ensemble à la 13e place avec 37 points chacun, partiront largement favoris à domicile face respectivement au MC Oran (6e, 41 pts) et au HB Chelghoum Laid (16e, 4 pts), pour empêcher les trois points, nécessaires pour leur maintien. Dans le haut du tableau, le CS Constantine (2e, 47 pts) recevra l'USM Alger (9e, 40 pts) avec l'intention de l'emporter et s'assurer de terminer deuxième, synonyme de participation à la prochaine édition de la Ligue des champions. Le MC Alger (4e, 44 pts) accueillera le MCE El-Bayadh (3e, 46 pts), dans un duel décisif pour terminer sur le podium. To utefois, une fois n'est pas coutume, cette 3e place ne sera pas qualificative à la Coupe de la Confédération, puisque l'Algérie sera représentée par l'USM Alger, détentrice du titre, et l'ASO Chlef, vainqueur de la Coupe d'Algérie. Sèchement battu lors de la précédente journée en déplacement par l'USM Khenchela (4-0), le champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad (1e, 61 pts), aura à cœur de terminer la saison sur une bonne note, en recevant la JS Kabylie (10e, 39 pts), qui reste invaincue depuis l'arrivée de l'entraîneur Youcef Bouzidi en mai dernier, en remplacement de Miloud Hamdi, limogé. Les deux derniers matchs au programme de cette ultime journée "JS Saoura (6e, 41 pts) - ES Sétif" (6e, 41 pts) et "ASO Chlef (10e, 39 pts) - USM Khenchela" (5e, 42 pts) n'auront aucune incidence sur le classement.

PROGRAMME (CET APRÈS-MIDI À 17H15)

MC Alger - MC El Bayadh
CS Constantine - USM Alger
CR Belouizdad - JS Kabylie
NC Magra- HB Chelghoum Laid
RC Arbaâ - Paradou AC
US Biskra- MC Oran
JS Saoura - ES Sétif 20h30
ASO Chlef - USM Khenchela 20h30

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

La CAF dévoile le calendrier de la saison 2023-2024

La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé jeudi le calendrier des compétitions africaines interclubs : Ligue des champions et Coupe de la Confédération de la saison 2023-2024.

Ainsi, les matchs aller du 1er tour préliminaire auront lieu les 18, 19 ou 20 août 2023, alors que les matchs retour les 25, 26 ou 27 août. Les matchs aller du 2e tour préliminaire auront lieu les 15, 16 ou 17 septembre 2023. Les matchs retour les 29, 30 septembre et 1er octobre 2023.

Les phases de groupes des deux épreuves débuteront le 24 novembre 2023 et prendront fin le 3 mars 2024, souligne l'instance continentale. En Ligue des champions, l'Algérie sera représentée par le CR Belouizdad, champion en titre, et probablement le CS Constantine, actuel 2e au classement de la Ligue 1 Mobilis.

Les Constantinois devront impérativement l'emporter samedi à domicile face à l'USM Alger pour assurer leur deuxième place, en match comptant pour la 30e et dernière journée du championnat. En Coupe de la Confédération, l'USM Alger, détentrice du titre, et l'ASO Chlef, vainqueur de la Coupe d'Algérie, sont les deux représentants algériens dans cette compétition.

BAYERN MUNICH

Sadio Mané part au bras de fer

Le Bayern Munich ne veut plus de Sadio Mané. Mais le Sénégalais ne l'entend pas de cette oreille. En un an, Sadio Mané est passé de recrue star à un joueur déclassé. Arrivé pour 32 millions d'euros, l'ancien joueur de Liverpool devait apporter son expérience du haut niveau, son talent ainsi que des buts et des passes décisives.

Après de bons débuts, le Sénégalais a connu une petite descente aux enfers. Blessé, il a raté le Mondial 2022. Et lorsqu'il a retrouvé les terrains, Julian Nagelsmann préférerait miser sur d'autres joueurs.

L'arrivée de Thomas Tuchel n'a pas vraiment changé sa situation. Une situation qui s'est même dégradée après qu'il ait frappé Leroy Sané dans les vestiaires lors du match aller de Champions League face à Manchester City.

Mis à l'écart, le joueur a présenté ses excuses. Il a raté un match et a payé une amende de plus de 300 000 euros. De retour, il n'a plus beaucoup joué et ses relations avec le vestiaire bavarois, où il a vécu un enfer selon diverses sources, ne sont pas vraiment arrangées. Pour toutes ces raisons, mais aussi parce qu'il n'a pas



un profil qui colle à ce que veut mettre en place son équipe et qu'il possède un gros salaire, Mané est invité à s'en aller.

MANÉ VEUT RESTER COÛTE QUE COÛTE

Comme révélé sur notre site il y a plusieurs semaines, Al-Hilal a tâté le terrain. Mais le joueur a été cash en indiquant ne pas vouloir quitter le Bayern Munich. Un club qui fait tout pour s'en débarrasser. Kicker a révélé que le club lui a signifié qu'il ne compte plus sur lui.

Sky Germany a d'ailleurs ajouté que

les Munichois avaient fixé son prix de départ à 20 millions d'euros. Malgré cela, Sadio Mané est bien décidé à rester. C'est ce que révèle Bild ce vendredi.

Dans son podcast, le média allemand précise que l'attaquant souhaite rester coûte que coûte et veut participer à la tournée du Bayern Munich en Asie. Il n'y a aucun doute sur le fait qu'il peut encore être un joueur très important pour le club et l'équipe.

Cela ne fait pas les affaires du Rekordmeister, qui a une belle épine dans le pied. Le bras de fer est lancé.

PSG

Chelsea revient à la charge pour Neymar !

Sous contrat jusqu'en 2027, le Brésilien était poussé vers la sortie. L'arrivée de Luis Enrique et le départ potentiel de Kylian Mbappé semblaient toutefois avoir changé la donne. Mais visiblement, les Blues n'ont pas lâché l'affaire.

Décidément, il n'y a pas que la saga Mbappé cet été au Paris Saint-Germain. Aujourd'hui, bien malin est celui qui peut affirmer à 100% où jouera Neymar cette saison.

À 31 ans, le Brésilien est passé par tous les statuts chez les Rouge et Bleu. De leader du projet de QSI en 2017, il est devenu indésirable six ans

plus tard. Et encore, le numéro 10 est loin d'être parti. Poussé vers la sortie par Luis Campos, l'international ari-verde devait faire place nette à la nouvelle star du club, Kylian Mbappé.

Mais sans surprise, personne n'a voulu d'un joueur régulièrement blessé et dont le contrat (plus de 30 M€ bruts par saison jusqu'en 2027) constitue un frein XXL pour tout prétendant. Et puis, la situation a changé.

CHELSEA PENSE À UN TRANSFERT ET PLUS À UN PRÊT

Mbappé est actuellement en plan divorce avec Paris et

l'arrivée de Luis Enrique, un coach qui a emmené Neymar au sommet au FC Barcelone, pourrait changer la donne. En clair, si le PSG perd et Mbappé, pas sûr qu'il faille se séparer du Brésilien, surtout si un entraîneur qu'il connaît bien arrive à le relancer.

C'est d'ailleurs pour cette raison que Le Parisien annonce que Nasser Al-Khelaifi préfère désormais que son joueur reste dans la capitale française. Sauf que le quotidien ajoute que Chelsea et un autre club (dont l'identité n'a pas filtré) sont revenus aux nouvelles.

Et la position des Blues a quelque peu changé. Les Lon-

doniens ont ainsi sondé l'entourage du Brésilien afin d'en savoir davantage sur ses envies et aujourd'hui, ils visent désormais un transfert et non un prêt.

Depuis son arrivée au Bridge, Todd Boehly s'est montré très gourmand en termes de recrutement (plus de 600 M€ investis), mais l'Américain n'a toujours pas engagé la star mondiale qui le fait rêver.

Ces derniers mois, un Neymar en disgrâce au PSG était devenu une cible idéale. Et cette fois, les champions d'Europe 2021 semblent prêts à passer aux choses sérieuses. Reste à connaître la position du principal intéressé.

LIVERPOOL

Le terrible dilemme de Jordan Henderson

L'offre faramineuse formulée par Al-Ettifaq à Jordan Henderson a créé le doute chez le capitaine de Liverpool. Il pencherait pour un départ mais attendrait aussi de voir comment Jürgen Klopp compte l'utiliser cette saison.

12 années de bonheur, traversées par des titres à foison, et tout juste entachées par des débuts laborieux, lorsque Liverpool peinait alors à retrouver le chemin du succès. Jordan Henderson a accompagné les Reds au cœur d'une période faste, et la logique voudrait que cela se poursuive, avec un contrat jusqu'en 2025. Mais voilà, Al-Ettifaq fait le forçing.

Comme le rapporte le Daily Mail, le club saoudien lui propose de quadrupler son salaire de Liverpool, avec plus de 800 000 euros par semaine !

Une offre de nature à faire réfléchir plus d'un joueur, surtout à 33 ans. Selon The Athletic, le milieu de terrain serait

désormais enclin à accepter la proposition mais il souhaiterait d'abord s'entendre avec Jürgen Klopp.

UNE CONCURRENCE ACCRUE CHEZ LES REDS

Son entraîneur chez les Reds souhaite lancer un nouveau cycle, et s'est déjà renforcé dans l'entrejeu avec les arrivées de Mac Allister et de Szoboszlai.

On peut ajouter Thiago Alcantara, Fabinho, Elliott, ou encore Bajcetic. La

concurrence s'annonce rude, ce qui pourrait aussi inciter Henderson à dire oui à Al-Ettifaq.

D'autant que là-bas, il retrouverait celui à qui il a succédé en tant que capitaine chez les Reds, Steven Gerrard. Nommé entraîneur le 3 juillet dernier après avoir d'abord recalé le club saoudien, Gerrard a fait d'Henderson sa priorité. Entre Klopp et Gerrard, le cœur d'Henderson balance. Sa réponse est attendue dans les prochains jours.

LEEDS

Rodrigo file au Qatar

Trois saisons après sa venue en provenance de Valence, Rodrigo Moreno (32 ans) quitte Leeds pour Al Rayyan. L'attaquant espagnol a signé un contrat rémunéré à hauteur de 6 millions d'euros net par an et dont la durée n'a pas été précisée. Il rejoint ainsi Sofiane Boufal et Thiago Mendes, tout juste transféré par l'Olympique Lyonnais. Le montant du transfert n'a pas été précisé par le club qatari.

TOTTENHAM

Nouvelle réunion avec le Bayern Munich pour Kane

Le Bayern Munich ne lâche pas Harry Kane. En quête d'un numéro 9 de classe mondiale pour faire définitivement oublier Robert Lewandowski, le club bavarois a jeté son dévolu sur la star anglaise des Spurs. Mais Tottenham est dur en affaires et semble ne rien vouloir lâcher pour son buteur de 29 ans. Et le Bayern Munich n'a pas dit son dernier mot. Selon les informations de BILD, après les deux offres allemandes refusées par Tottenham, une nouvelle réunion a eu lieu ce jeudi entre le Bayern Munich et le boss des Spurs Daniel Levy. Cette réunion concernait évidemment un possible transfert d'Harry Kane. Les supporters allemands espèrent bien que cette nouvelle rencontre permettra de faire avancer le dossier.

GOLD CUP

Une finale inédite Panama-Mexique

La finale de l'édition 2023 de la Gold Cup, tournoi annuel mettant aux prises les meilleures équipes de football des pays de la Concacaf (Amérique du Nord, centrale et Caraïbes), opposera le Panama au Mexique, dimanche à Ingelwood en Californie. Mercredi en demi-finales, le Panama a éliminé à San Diego en Californie les Etats-Unis 5 tirs au but à 4, le score étant de 0-0 après le temps réglementaire puis de 1-1 à la fin de la prolongation, et le Mexique a battu la Jamaïque 3-0 à Las Vegas dans le Nevada. Les Panaméens disputeront leur troisième finale de la Gold Cup de leur histoire après 2005 et 2013. Le Mexique en sera à sa 11e finale. Il en a gagné huit (1993, 1996, 1998, 2003, 2009, 2011, 2015, 2019) et perdu deux (2007, 2021). Mais jamais le Panama et le Mexique n'avaient été opposés pour le titre. Ivan Anderson avait ouvert le score pour le Panama à la 99e minute, Jesus Ferreira a égalisé pour les Etats-Unis à la 105e minute. Le Panama a eu le dernier mot en remportant la séance de tirs au but 5 à 4. Dans l'autre demi-finale, Le Mexique a battu plus nettement la Jamaïque 3 à 0. Henry Martin (2e minute), Luis Chavez (30e) et Roberto Alvarado (90e+3) ont été les buteurs mexicains.

JUVENTUS

Bonucci poussé dehors !

La Juventus Turin ne compte plus sur Leonardo Bonucci (36 ans, 26 matchs et 2 buts toutes compétitions pour la saison 2022-2023). La presse italienne affirme ce vendredi que le directeur de football turinois Cristiano Giuntoli a indiqué jeudi à son joueur qu'il devait partir durant ce mercato estival.

À un an de la fin de son contrat, l'international italien va donc devoir se trouver un nouveau club qui sera prêt à lui offrir un temps de jeu important en vue de l'Euro 2024. Une rumeur associant le Transalpin à l'OM il y a quelques semaines, mais elle avait été rapidement démentie.

TIPASA. ALLOCATION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DES SINISTRÉS DES INTEMPÉRIES DU MOIS DE MAI

Plus de 700 pêcheurs concernés

La Commission de wilaya chargée d'examiner les dossiers des pêcheurs sinistrés suite aux intempéries qui avaient frappé la wilaya de Tipasa à la fin mai, a approuvé le versement de l'allocation exceptionnelle au profit de 712 pêcheurs, a-t-on appris mercredi auprès de la direction locale de la pêche.

Le directeur du secteur, Ahmed Tetbirt a souligné à l'APS que la commission de wilaya a approuvé les dossiers de 712 pêcheurs remplissant les conditions fixées dans l'arrêté interministériel du 26 juin dernier fixant les conditions et les modalités d'octroi de l'allocation exceptionnelle au profit des pêcheurs impactés par les intempéries au niveau des ports de pêche de Khemisti, Bouharoun et l'abri de pêche à Fouka marine dans la wilaya de Tipasa. Il a ajouté que la commission avait reçu 1.236 demandes réparties sur 188 bateaux et navires de pêche, dont 145 unités diverses activant au niveau du port de Khemisti et 31 bateaux (abri de pêche à Fouka marine) et 12 navires (port de Bouharoun), appelant les marins pêcheurs dont les dossiers ont été rejetés à déposer des recours au niveau de la direction du secteur, avant dimanche, et à soumettre les documents prouvant leur éligibilité. Au total, 349 pêcheurs activant au niveau de l'abri de pêche de Fouka et le port de Khemisti ne remplissent pas les conditions d'éligibilité à cette allocation exceptionnelle pour des raisons diverses, dont "l'absence du livret marin dans le dossier", "non conformité du numéro d'inscription maritime mentionné dans la déclaration avec le numéro d'immatriculation chez les services des gardes-côtes" et "l'affiliation du concerné à la sécurité sociale "CNAS" ou "CAS-NOS". Conformément à l'article 3 de l'arrêté interministériel du 26 juin 2023 intervenant en application des dispositions du décret



Ph: DR

exécutif n 23-228 du 12 juin 2023, fixant les conditions d'octroi de l'allocation exceptionnelle au profit des pêcheurs impactés par les intempéries dans la wilaya de Tipasa, la commission a rejeté les dossiers de 175 marins pêcheurs activant au niveau du port de pêche de Bouharoun pour non inscription et absence de preuve de dommages subis par leurs navires à cause des inondations. La même procédure s'applique aux propriétaires de ces navires, invités par la direction de la Pêche de Tipasa à déposer un recours avant dimanche prochain, comme dernier délai, pour prouver les dommages causés à leurs navires, soit dans un délai de sept (07) jours à compter du 8 juillet en cours, date de leur notification des décisions de la commission, selon M. Ahmed Tatbirt. Ces mesures s'inscrivent

dans le cadre d'une série de décisions prises par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, lors du conseil des ministres qu'il a présidé après les inondations du 25 mai dernier, notamment l'affectation de 10 milliards de dinars pour l'indemnisation des sinistrés et le logement, dans un délai de 48 heures suivant la publication du communiqué du conseil des ministres, tous ceux ayant totalement perdu leurs logements. Le Président avait également ordonné d'allouer une allocation aux pêcheurs lésés, oscillant entre 20.000 Da et 30.000 Da, jusqu'au réaménagement des ports de pêche endommagés outre la remise en état immédiate des routes et installations, et la mobilisation de bus pour le transport scolaire dans les zones difficiles d'accès pour piétons.

EL-BAYADH. DÉVELOPPEMENT

La commune de Boualem bénéficie de plusieurs projets

La commune de Boualem de la wilaya d'El Bayadh a bénéficié de plusieurs projets de développement, visant à améliorer les conditions de vie du citoyen, a-t-on appris, mercredi, du président de l'APC de cette collectivité locale, Smaïli Mohamed. Le même responsable a signalé l'inscription de nombreuses opérations de développement au titre du plan communal de développement (PCD) et du programme du Fonds de solidarité et de garantie pour les collectivités locales, dont une partie a été lancée, récemment, en attendant le lancement de la partie restante dans les prochains jours. Il s'agit principalement de l'élimination des points noirs au niveau des réseaux d'eau potable et d'assainissement et leur modernisation, à travers un certain nombre de quartiers de la commune et de ses villages, à l'instar des villages de Sidi Ahmed Bel Abbès, Oum Djarabia et Sfisifa. La commune bénéficie également d'une opération d'amélioration urbaine, touchant le chemin ente le siège de la mairie et l'ancien ksar, ainsi qu'aux quartiers 42 et 39 lotissements, en plus de l'opération de ren-

forcement du réseau d'éclairage public au sien du tissu urbain de la commune et des villages. Il est aussi prévu le lancement d'actions d'aménagement de plusieurs espaces verts et du stade municipal, ainsi que la réalisation de deux cantines scolaires et la réfection et la maintenance de cinq autres.

Ces opérations seront réceptionnées dans un délai de trois mois, au plus tard, sachant qu'elles ont nécessité une enveloppe financière globale d'environ 170 millions de dinars, dans le cadre des plans de développement précités. Pour rappel, la commune a récemment réceptionné un projet d'aménagement urbain, qui a touché Haï Ennasr et l'ancien Ksar, ainsi qu'un projet de réhabilitation de deux stades de proximité.

Dans ce même contexte, plus de 200 décisions ont été accordées dernièrement à des citoyens pour bénéficier de l'aide de l'Etat à la construction estimée à 700.000 DA pour la construction de leurs habitations au titre du quota destiné à la commune estimé à plus de 500 lots distribués auparavant. D'autre

part, les travaux d'un projet de réalisation de 50 logements publics locatifs, supervisés par l'OPGI seront lancés, prochainement, dans un délai de 12 mois, a indiqué la même source.

TÉBESSA. CÉRÉALES

8 nouveaux dépôts pour renforcer les capacités de stockage

Les capacités de stockage de céréales dans la wilaya de Tébessa seront renforcées par huit (8) nouveaux entrepôts dans le cadre du programme national d'augmentation des capacités de stockage, a révélé mercredi le directeur des services agricoles (DSA). Dans une déclaration à l'APS, Mokhtar Merzoug a précisé que ces huit (8) dépôts totalisant une capacité de 400.000 quintaux (50.000 quintaux chacun) ont été retenus pour la wilaya au titre du programme national du ministère de l'Agriculture et de Développement Rural de consolidation des capacités nationales de stockage de céréales. Deux (2) de ces dépôts seront réalisés dans la commune de Ferkane (Sud de la wilaya) qui constitue la plus importante région productrice de céréales, tandis que les six (6) autres se répartissent sur les communes de Tébessa, Bir D'hab, Chréa, Bir El Ater, El Ma Labiodh et El Kouif, a précisé le même responsable.

Ces équipements faciliteront, à terme, la livraison des récoltes des producteurs ainsi que le travail de la Coopérative de céréale et légumes secs (CCLS) de sorte à favoriser l'accroissement de la production, a estimé le directeur du secteur. Pour rappel, la première pierre d'un projet de centre de proximité de stockage de céréales a été posée le 5 juillet dernier dans la ville de Tébessa par le wali, Saïd Khelil, en présence des responsables locaux, à l'occasion du 61ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse. Tébessa dispose actuellement d'un total de 508.000 quintaux de capacité de stockage répartis sur quatre dépôts de la CCLS implantés à Tébessa, Laouinet, Chréa et Legrine en plus des structures de stockage d'une capacité de 1,25 millions quintaux de Grands Moulins d'El Aouinet, a souligné M. Merzoug. La campagne moisson-battage en cours dans la wilaya affiche un taux d'avancement de 60 % avec une récolte prévisionnelle de près de 300.000 quintaux, a noté la même source.

M'SILA. MAGRA

Ouverture d'une annexe de l'Agence locale de l'emploi

Une annexe de l'Agence locale de l'emploi a été ouverte dans la commune de Magra (est de la wilaya de M'sila), a-t-on appris mercredi auprès de la direction de wilaya de l'emploi. Le responsable de l'Agence de wilaya de l'emploi, Saâdeddine Baâziz, a précisé que l'annexe de Magra a été ouverte en exécution des instructions du directeur général de l'Agence nationale de l'emploi, et du wali de M'sila, Abdelkader Djellaoui, dans le but de rapprocher ces structures des demandeurs d'emploi résidant dans la région est de la wilaya, qui n'auront plus à effectuer de longs déplacements jusqu'au chef-lieu. L'annexe de l'Agence locale de l'emploi ouverte à Magra "participera à donner un élan supplémentaire à l'économie de la région du Hodna, connue pour son importante activité industrielle", a indiqué le responsable. M. Zoheir Saoudi a été installé dans ses fonctions de directeur de l'annexe de Magra au cours d'une cérémonie présidée par le directeur de wilaya de l'emploi, Seddik Djafri, accompagné des autorités de la daïra de Magra et de représentants de la société civile. Le wali de M'sila, Abdelkader Djellaoui, avait fait part, au cours de la session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) tenue lundi dernier, de la nécessité de hâter l'ouverture, à Magra, d'une annexe de l'Agence locale de l'emploi à l'effet de répondre aux demandes instantes des élus du parlement et des citoyens de cette commune.

BÉCHAR. HÔPITAL MÈRE-ENFANT

Mise en service du système de numérisation du dossier médical

L'établissement hospitalier spécialisé Mère et Enfant Mohamed Boudiaf de Bechar s'est doté d'un système de numérisation du dossier électronique médical (DEM), dans le but d'assurer une prise en charge de qualité des patients, a-t-on appris mercredi de la direction de cette structure de santé. La mise en exploitation du DEM au niveau de l'hôpital Mère et Enfant de Bechar s'inscrit dans le cadre de la stratégie de numérisation des structures hospitalières initiée par le ministère de la Santé, visant l'amélioration de la prise en charge des patients, la qualité, la sécurité des soins et le suivi de leur hospitalisation, a indiqué à l'APS la chargée de communication au niveau de cet établissement spécialisé, Hadjer Benziane. "Le DEM, en plus de permettre à nos praticiens de consulter et de suivre l'historique clinique et traitement du patient grâce aux informations qu'il contient concernant leur état de santé, facilite leur orientation dès la création de leur dossier électronique vers nos services spécialisés", a-t-elle souligné. Il s'agit des services d'urgences médico-chirurgicales (UMC), de la maternité, de la radiologie, du laboratoire d'analyses sanguines, des services de consultations de médecine générale et soins, de chirurgie (gynécologique et pédiatrique) et d'anesthésie, a ajouté Mme Benziane, qui signale que depuis la mise en service de ce système électronique, début juillet courant, la structure Mère et Enfant "enregistre quotidiennement entre 60 et 150 DEM de patients pour différentes consultations de médecine générale ou spécialisée, admission aux UMC ou d'autres services médicaux".

AIDE HUMANITAIRE

La Syrie autorise l'ONU à utiliser un poste-frontière

Le régime syrien a ouvert, jeudi, le point de passage de Bab al-Hawa qui permet l'acheminement de l'aide humanitaire aux zones sous le contrôle de rebelles. Mercredi, la Russie avait opposé son veto au Conseil de sécurité de l'ONU au maintien de ce poste-frontière, vital pour des milliers d'habitants du nord-ouest du pays.

Le poste-frontière de Bab al-Hawa, principale porte d'accès de l'aide humanitaire vers le nord-ouest du pays, était fermé depuis l'expiration du mandat de l'ONU, il y a quelques jours. C'est temporairement révolu : la Syrie a autorisé, jeudi 13 juillet, les Nations unies à l'utiliser pour six mois. Damas "a pris la décision souveraine d'autoriser l'ONU et ses agences spécialisées à utiliser le point de passage de Bab al-Hawa pour apporter l'aide humanitaire aux civils dans le besoin dans le nord-ouest de la Syrie, en pleine coopération et coordination avec le gouvernement syrien pour une période de six mois à partir du 13 juillet", a déclaré à la presse l'ambassadeur syrien à l'ONU, Bassam Sabbagh, qui a transmis un courrier en ce sens au secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et au Conseil de sécurité. "Nous venons de recevoir la lettre et nous l'étudions", a indiqué à l'AFP Stéphane Dujarric, porte-parole d'Antonio Guterres. Un mécanisme créé en 2014 permettait à l'ONU d'acheminer de l'aide humanitaire aux populations des zones rebelles du nord-ouest de la Syrie, sans autorisation du gouvernement syrien, qui dénonçait régulièrement une violation de sa souveraineté. Au départ, il prévoyait quatre points de passage, mais après des années de pression, en particulier de Moscou, allié du régime syrien, seul le poste de Bab al-Hawa, entre la Turquie et la Syrie, était resté opérationnel et son autorisation avait été réduite à six mois renouvelables.

LE VETO RUSSE

"La priorité est que l'aide puisse à nouveau passer, rapidement, pour les personnes qui en ont besoin – et ensuite assurer son avenir", a commenté dans un communiqué l'ambassadrice britannique, Barbara Woodward, qui préside le Conseil de sécurité en juillet. "Mais sans surveillance de l'ONU, le contrôle de cette voie vitale est confiée à l'homme responsable de la souffrance du peuple syrien", a-t-elle déploré. En raison des besoins encore plus criants depuis les séismes de février, l'ONU, les humanitaires et une majorité de membres du Conseil insistent pour une prolonga-

OUZBÉKISTAN

Le président Chavkat Mirziyoyev réélu

Le président de l'Ouzbékistan, Chavkat Mirziyoyev, a assuré vendredi "garantir l'activité de l'opposition constructive" après sa large réélection à la tête de ce pays d'Asie centrale. "Nous garantissons l'activité de l'opposition constructive, je répète, de l'opposition constructive", a déclaré M. Mirziyoyev durant sa cérémonie d'inauguration devant le Parlement à Tachkent, la capitale, après un troisième mandat présidentiel consécutif remporté dimanche, avec 87,05% des voix. Elu en 2016 avec 88% des suffrages, puis reconduit en 2021 (80%), il faisait face à trois adversaires. M. Mirziyoyev avait convoqué cette présidentielle anticipée après un référendum constitutionnel tenu le 30 avril dernier.



Ph: DR

tion d'au moins un an pour permettre une meilleure planification de l'aide. Face à l'opposition de la Russie, qui demandait seulement six mois, un compromis de neuf mois avait été soumis au vote du Conseil mardi. Compromis auquel la Russie a opposé son veto, empêchant son adoption malgré une large majorité en faveur de la proposition. Le Conseil avait également largement rejeté un texte russe concurrent qui prévoyait une prolongation de six mois, mais qui mettait aussi en cause les sanctions occidentales imposées à la Syrie. L'ambassadeur syrien a qualifié ce rejet de la résolution russe d'"obstruction", en annonçant que son gouvernement avait décidé d'ouvrir Bab al-Hawa "à la lumière de l'intransigence de certains États membres du Conseil de sécurité et de leur persistance à refuser d'introduire de véritables améliorations" au mécanisme d'aide transfrontalier. "Le gouvernement syrien souligne une nouvelle fois que les Nations unies et ses représentants et personnels ne doivent pas communiquer avec les organisations et groupes terroristes du nord-ouest de la Syrie", a-t-il insisté, répétant un argument régulier de Damas pour s'opposer au

mécanisme de l'ONU. Selon l'ONU, quatre millions de personnes dans le nord-ouest de la Syrie, des femmes et des enfants pour la plupart, ont besoin d'aide humanitaire pour survivre après des années de conflit, de chocs économiques, d'épidémies et de pauvreté grandissante aggravée par des séismes dévastateurs.

DEUX AUTRES POINTS DE PASSAGE OPÉRATIONNELS

Le mécanisme qui a expiré lundi permettait d'aider 2,7 millions de personnes chaque mois. Malgré l'expiration de ce mécanisme, deux autres points de passage sont toujours opérationnels, autorisés directement par le président Bachar al-Assad après les séismes de février. Mais le poste frontière de Bab al-Hawa voit transiter 85 % de l'aide humanitaire de l'ONU vers les zones rebelles. Interrogé sur l'avenir des deux points de passage de Bab al-Salam et Al Ra'ee dont l'autorisation expire le 13 août, l'ambassadeur syrien a estimé qu'il y avait encore "le temps" pour évaluer la situation et prendre une décision.

NIGERIA

Le président Bola Tinubu déclare l'état d'urgence en matière de sécurité alimentaire

Le président du Nigeria, Bola Tinubu, a déclaré, jeudi, l'état d'urgence en matière de sécurité alimentaire dans le pays, et annoncé plusieurs mesures décisives avec effet immédiat. Le porte-parole du président nigérian, Dele Alake, a indiqué, jeudi, lors d'un point de presse, que M. Tinubu a ordonné que toutes les questions relatives à la disponibilité et à l'accessibilité de la nourriture et de l'eau, en tant que moyens de subsistance essentiels, soient incluses dans le champ de compétence du Conseil national de sécurité.

Cette directive est conforme à la position de l'administration de M. Tinubu qui consiste à s'assurer que les plus vulnérables sont soutenus. M. Alake a fait remarquer que le président n'était pas insensible à l'augmentation du coût des denrées alimentaires et à son effet sur les citoyens. "En tant que dirigeant qui suit de près l'évolution de la situation dans le pays, M. Tinubu est conscient de l'augmentation du prix des denrées alimentaires et de son impact sur les citoyens", a-t-il dit. "Si la disponibilité n'est pas un problème, l'accessibilité financière est un problème majeur pour de

nombreux Nigériens dans toutes les régions du pays", a-t-il souligné, faisant observer que "cette situation a entraîné une baisse significative de la demande, compromettant ainsi la viabilité de l'ensemble de la chaîne de valeur agricole et alimentaire". "Aujourd'hui, nous avons déclaré l'état d'urgence et dévoilé un plan d'intervention complet sur la sécurité alimentaire, l'accessibilité financière et la durabilité, en prenant des mesures décisives pour lutter contre l'inflation alimentaire. Il s'agit d'étapes vers un Nigeria plus sûr sur le plan alimentaire pour tous", a dit le président du Nigeria. "Nos nouvelles initiatives permettront de lutter contre la hausse des prix des denrées alimentaires, de renforcer l'agriculture et de stimuler la création d'emplois. Personne ne sera laissé pour compte dans nos efforts visant à garantir à chaque Nigérian une alimentation abordable et abondante", a-t-il affirmé.

Ainsi, le président du Nigeria a ordonné la distribution immédiate d'engrais et de céréales aux agriculteurs et aux ménages afin d'atténuer les effets de la suppression des subventions. "Il doit y avoir une synergie urgente

entre le ministère de l'Agriculture et le ministère des Ressources en eau pour assurer une irrigation adéquate des terres agricoles et garantir que la nourriture est produite tout au long de l'année", a ajouté M. Tinubu. "Nous créons et soutiendrons un Conseil national des produits de base qui examinera et évaluera en permanence les prix des denrées alimentaires et maintiendra une réserve alimentaire stratégique qui servira de mécanisme de stabilisation des prix pour les céréales essentielles et d'autres produits alimentaires", a-t-il fait savoir, relevant que "par l'intermédiaire de cet office, le gouvernement modérera les hausses et les baisses des prix des denrées alimentaires".

"Nous engagerons notre architecture de sécurité pour protéger les fermes et les agriculteurs afin que les agriculteurs puissent retourner sur les terres agricoles sans craindre les attaques", a-t-il poursuivi. Le président Tinubu a déclaré que la Banque centrale du Nigeria (CBN) continuerait à jouer un rôle dans le financement de la chaîne de valeur agricole. Il a indiqué que 500.000 hectares de terres ont déjà été carto-

PRÉSIDENTIELLE AU VENEZUELA Caracas ne veut pas de mission d'observation de l'UE

Le chef du Parlement vénézuélien, Jorge Rodríguez, a exclu jeudi toute mission d'observation de l'Union européenne (UE) lors des élections présidentielles de 2024 où le président Nicolas Maduro briguera un troisième mandat. "Je vous le dis Josep Borrell, aucune mission d'observation européenne ne viendra ici tant que nous serons les représentants de l'Etat vénézuélien", a déclaré M. Rodríguez lors d'une session du parlement monocaméral, citant directement le chef de la diplomatie européenne. "Ils ne viendront pas, parce qu'ils sont grossiers, parce qu'ils sont colonialistes, parce qu'ils sont les représentants de cette vieille Europe impériale, meurtrière et esclavagiste", a lancé le chef du parlement. "Ils nous ont envoyé des émissaires pour nous demander d'être invités en tant qu'observateurs aux élections présidentielles de 2024, nous leur disons formellement que nous n'avons pas le temps d'examiner cette demande", a-t-il dit. La date des élections n'a pas encore été fixée. Les représentants au Conseil national électoral (CNE), qui supervise et organise le scrutin, doivent encore être nommés par le parlement.

JOURNÉES DU THÉÂTRE MÉDITERRANÉEN

Tomber de rideau après 5 jours de représentations

Le rideau est tombé, mercredi au théâtre régional "Abdelkader Alloula" sur la 2e édition des Journées du théâtre méditerranéen. Le public qui a répondu présent, a admiré, cinq jours durant, les œuvres des troupes théâtrales ayant animé ce rendez-vous.

Cette manifestation a connu un succès artistique et organisationnel, des troupes de quatre pays méditerranéens ont participé sur la scène du Théâtre régional d'Oran, proposant des pièces intéressantes lors de ce rendez-vous, marqué par une présence distinguée du public, a souligné à l'APS le Directeur du Théâtre régional, Mourad Senouci, en marge de la cérémonie de clôture de la deuxième édition des Journées du Théâtre Méditerranéen. Cette manifestation a vu la présentation de cinq pièces, l'Algérie ayant participé avec deux représentations, la première "El Azeb" écrite et mise en scène par Moulay Meliani Mohammed Mourad, et la deuxième intitulée "la dernière Halqa" de la troupe de Sidi Bel Abbes, qui a fait voyager le public vers les mondes des "Goualine" et de la Halqa qui est l'un des affluents du patrimoine algérien. Le public a apprécié un spectacle venu de Tunisie, "Hadith Tarakoun" du réalisateur Saber El-Hami, qui a traité, à travers des personnalités artistiques, un voyage à la recherche du bonheur et d'une vie confortable dans une société régie par les coutumes et les traditions, ainsi qu'un monodrame intitulé "Taha" du réalisateur français Sylvain Machak, qui raconte l'histoire de feu l'écrivain et poète palestinien Taha Mohamed, la fermeté et la lutte du peuple palestinien face aux pratiques oppressives de l'entité sioniste. La représentation théâtrale italienne "Le dernier été", mise en scène par Chiara Caligri a reconstitué le souvenir de l'assassinat des deux juges italiens, Falcone Giovanni et Paolo Borsellino, par la mafia en 1992, tout en mettant en lumière l'amitié qui les liait.

BONNE NOTE AU PUBLIC

Ce qui a distingué ce festival était la présence "remarquable" du public, qui suivait les œuvres théâtrales. Les familles Oranaïses prenaient l'initiative d'accueillir des comédiens chez eux et d'organiser



des mini-soirées au théâtre en l'honneur des invités de la manifestation pour savourer les célèbres confiseries traditionnelles de la ville d'Oran. Dans ce cadre, la réalisatrice italienne Chiara Caligri a déclaré: "les journées méditerranéennes ont été une occasion pour vivre de nouvelles expériences artistiques et découvrir aussi un public merveilleux". Pour sa part, la comédienne de théâtre tunisienne Yusra Benali a affirmé que "la Fondation du Théâtre Régional fait un grand effort pour consolider la culture théâtrale auprès du public, et c'est ce qui manque dans certaines régions arabes". De son côté, l'acteur français Sylvain Machak a indiqué que "Cet événement a été l'occasion d'échanger des expériences avec d'autres troupes théâtrales, ce qui m'a permis de découvrir la chaleur de ce public merveilleux qui respire le théâtre. Oran est vraiment la ville de l'art et du théâtre". Dans le même contexte, le Directeur du Théâtre régional, Mourad Senouci, a indiqué que les Journées du Théâtre méditerranéen ont attiré 2.000 spectateurs tout au long des six jours de cette manifestation, soulignant, d'autre part, que le coût de cette manifestation théâtrale a été estimé à 2,5 millions DA, dont 50 % provenaient des revenus de la billetterie du premier semestre de l'année en cours, le reste étant de la publicité des sponsors. Ce rendez-vous annuel reste un soutien au mouvement associatif dont Ahl El-Fen, qui a animé la cérémonie d'ouverture "Houlm Chab", qui a mis en exergue les habits traditionnels de cette manifestation, "bel horizon" qui a organisé

des sorties touristiques en faveur des troupes théâtrales participantes et la Coordination de citoyenneté durable, ce qui a contribué au succès de cette manifestation sur le plan théâtral et touristique. Cette édition a permis d'organiser un "Master Class" international de formation de 30 jeunes de troupes amatrices du département des arts de l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella" dans l'interprétation et les expressions corporelles, sous l'égide de metteurs en scène d'Italie, Tunisie, un acteur français, le metteur en scène algérien Ahmed Khoudi, le chorégraphe Aissa Chouat. Cette manifestation théâtrale a été couronnée par la signature d'une convention de partenariat et de coopération entre le Théâtre régional "Abdelkader Alloula" et le Centre national d'arts dramatiques et de scène de Kairouan (Tunisie), permettant le jumelage des Journées du Théâtre méditerranéen et le Festival du théâtre méditerranéen organisé à Tunis. La cérémonie de clôture de la 2e édition des Journées du théâtre méditerranéen été marquée par une cérémonie animée par l'artiste Brahim Hadj Kacem qui a présenté une variété du genre andalou, nouba, chant soufi, outre des chants de hawzi, Aroubi, madihs religieux célèbres. Ce rendez-vous théâtral, organisé par le Théâtre régional "Abdelkader Alloula", sous l'égide du Ministère de la Culture et des Arts, coïncide avec la 15e édition des Jeux sportifs arabes en Algérie, dont la capitale de l'Ouest du pays abrite une partie de ses compétitions.

FESTIVAL DU MALOUF À CONSTANTINE

Ambiance conviviale pour la 2e soirée

La deuxième soirée du Festival international du Malouf de Constantine (11-15 juillet) s'est déroulée dans une ambiance conviviale et enjouée. La température caniculaire ayant marqué la soirée n'a pas empêché le public composé essentiellement de familles de se rendre nombreux à la salle de spectacle Ahmed Bey (Zénith) et assister aux concerts des artistes à l'affiche de cette seconde soirée placée sous le thème "Soul la Medina" (dynastie constantinoise). La soirée a été ouverte par la chanteuse algéro-italienne Anissa Ghouizi, qui a chanté l'amour et la

nostalgie, suscitant une énorme émotion parmi les spectateurs qui ont fortement interagi avec sa chanson "Ma tkhaliniche" (ne me laisse pas). La chanteuse, qui a merveilleusement fusionné les sonorités des deux rives de la méditerranée, a offert au public qui l'applaudissait sans cesse, une halte en Italie par l'interprétation "Bella ciao", un chant emblématique qui célèbre l'engagement, et dont les origines remontent à la tradition populaire italienne. Puis c'était au tour de l'artiste Abbès Righi, star de la musique savante constantinoise (considéré comme l'un des meilleurs

interprètes de la Nouba du Malouf), d'occuper la scène et d'enchanter le public par sa voix forte et ses interprétations élégantes et chics. L'élève de feu Cheikh Kadour Darsouni, maître du malouf constantinois, a ravi les spectateurs notamment par son interprétation de "Khatèm Dhab", "F Lil lyètwal Hajri" et "Lahbèb Hajrouni bla Sebba". Un des shows les plus entraînant a été celui de Abderachid Segni a ébloui le public par les refrains somptueux de la musique Malouf créant une ambiance festive qui a fait voyager le public dans le beau vieux temps. Un grand succès a également mar-

qué la montée sur scène de l'artiste du Malouf Riadh Khelifa, qui a chanté un mezmoum et un lyrisme de mehdjouz (Barg Ellil), dont la tonalité a de tout temps laissé un sentiment de joie auprès des Constantinois. Les célèbres artistes de Malouf Abdelhakim Bouaziz, qui a interprété une Nouba de cinq extraits, et Hassan Bramki accompagné de son fils Adam, qui ont exécuté des sonorités Malouf, ont enflammé la scène. Kamel Bouda a lui aussi enchanté le public avec une version originale de "Yèjmaâ Allah Chémèlna", "Dès El Guèlb Ya Lèkhouane" et "El Ward Yè-tèh Alla Lèkhdoud".

ORAN

Ouverture du Salon national des Arts plastiques

La 10e édition du Salon national des Arts plastiques a été ouverte, jeudi soir à la maison de la culture "Zeddour Brahim Belkacem" d'Oran, avec la participation de plus de 50 artistes plasticiens professionnels venus de différentes wilayas du pays pour exposer leurs expériences artistiques dans le domaine de l'Art visuel algérien. Cette édition coïncide avec la 15e édition des Jeux sportifs arabes, organisés en Algérie du 5 au 15 juillet en cours et dont la capitale de l'ouest du pays abrite une partie de ses compétitions, a souligné à l'APS la commissaire du Salon, Meriem Guellai. La cérémonie de vernissage de cet événement artistique, qui enregistre la participation de 34 artistes plasticiens de la capitale de l'Ouest du pays, s'est déroulée en présence d'intellectuels, d'artistes plasticiens et des amateurs de l'art visuel, qui ont découvert les capacités artistiques dont recèle l'Algérie dans le domaine des Arts plastiques, qui veille à l'enrichissement de la scène artistique avec de nouvelles expériences. Intervenant à cette occasion, la Directrice de la Culture et des Arts d'Oran, Kouadi Achouche Bakhta, a souligné que "cette manifestation est une opportunité pour les artistes d'échanger les expériences pour promouvoir l'Art plastique et permettre au public de découvrir leurs nouvelles œuvres qui enrichissent ce type d'Arts". Ce rendez-vous culturel tenu sous le slogan "Oran, je t'ai dessinée avec un pinceau arabe" connaît l'exposition de 51 tableaux, dont 21 œuvres visuelles signées par des artistes plasticiens venus de différentes wilayas du pays, en vue de faire connaître leurs expériences et mettre en exergue la diversité du monde des Arts plastiques en Algérie.

CINEMA

Fin du tournage du court métrage "El-Sakia"

Le court métrage "El-Sakia" dont le tournage a pris fin, sera prochainement projeté en salles, a indiqué à l'APS le réalisateur Mehdi Tsbasset. Produit dans le cadre du soixantenaire de l'indépendance par le Centre algérien du développement du cinéma (CADC), sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, en coopération avec une entreprise privée, le film raconte l'histoire d'une famille algérienne, une mère et ses deux enfants, Nacéra et Ibrahim, en pleins bombardements menés par l'aviation de l'armée coloniale française en 1958 dans le village tunisien de Sakiet Sidi Youssef, situé à la frontière Algéro-tunisienne. Le film d'une trentaine de minutes dépeint le périple de cette famille qui quitte la ville de Souk Ahras vers le village tunisien, réussissant à franchir la ligne Morice. Arrivée à Sakiet Sidi Youssef, la famille se retrouve sous les bombardements de l'armée coloniale qui font plusieurs victimes dont la mère et le frère, tandis que Nacéra sera la seule rescapée de ce crime odieux contre l'humanité. Le court métrage débute avec des flashback, par lesquels Nacéra, devenue archéologue, se remémore le périple de sa famille et ses aléas. Les scènes du film dont le scénario est écrit par Zoubida Maamri, avec la participation des artistes Sali Bennacer et Mabrouk Ferroudji, ont été tournées dans plusieurs sites de la wilaya de Ain Defla, notamment à "El Kherba" située dans la localité d'El Amra et Ben Allal.

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 15 JUILLET 2023 - PRIX : NOR DU SAHEL - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 000 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Erguez, le plus riche aux gains

Et voilà que le Caroubier fait le plein ce samedi mi-juillet avec ce prix Nor du Sahel réservé pour chevaux de quatre ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas totalisé la somme de 71 000 dinars en gains et places depuis janvier passé, qui nous propose un quinté qui risque de nous donner une arrivée explosive, même s'il me semble que le carré formé de Kirta, Erguez, Zaim Al Madjd et Fateh D'hem sera difficile à négliger. Cela dit je vous conseille de bien lire nos commentaires.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. ERGUEZ.** Ce cheval est assez rapide au départ, il aura la tâche facile sur ce parcours.
- 2. CHACHE EL FETH.** Tâche assez difficile. À revoir.
- 3. JAWIR.** Difficile à retenir.
- 4. DINA.** Assez longtemps absente des pistes. À revoir.
- 5. FATEH D'HEM.** Ce mâle de cinq ans possède des qualités évidentes, malgré l'absence, il peut être redoutable.
- 6. GHARBI D'HEM.** Il court en progrès, on ne peut le négliger. Outsider assez intéressant.
- 7. KIRTA.** Sa course d'entrée en dernier lieu après sept mois d'absence a été très bien réussie. À reprendre..
- 8. SIRINE PARK.** Cette jument n'a pas été revue en piste depuis le 4 décembre écoulé. mais il faut dire qu'elle possède de bonnes références, en plus il y a le choix du jockey Al. Tiar. Méfiance.
- 9. ZAIM AL MADJD.** Celui-là aussi a réussi une belle course d'entrée après plus de 6 mois d'absence.
- 10. TAMAYOUZ.** Ce vieux routier n'a pas été mauvais lors de sa course d'entrée en dernier lieu sur 1000 m. Méfiance.
- 11. GACEM D'HEM.** Ce cheval n'a pas couru

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
HL. MESSAOUI	1	ERGUEZ	W. BENDJEKIDEL	57	16	PROPRIÉTAIRE
B. BOUAKKAZ	2	CHACHE EL FETH	A. LACHEHAB	57	1	AM LACHEHEB
M. ATMANE	3	JAWIR	A. LACHI	56	2	PROPRIÉTAIRE
HARAS DE LAHBIL	4	DINA	A. BELGHERBI	56	10	A. BELGHERBI
F. METIDJI	5	FATEH D'HEM	S. BENYETTOU	55	17	H. FATMI
MZ. METIDJI	6	GHARBI D'HEM	K. BAGHDAD	55	13	K. BAGHDAD
A. BENAYAD	7	KIRTA	CH. ATTALLAH	55	15	M. BECHAIRIA
ABS LAHMICI	8	SIRINE PARK	AL. TIAR	54	8	PROPRIÉTAIRE
T. DILMI	9	ZAIM AL MADJD	AB. ATTALLAH	54	11	PROPRIÉTAIRE
Y. CHEBILI	10	TAMAYOUZ	O. CHEBBAH	54	14	PROPRIÉTAIRE
H. METIDJI	11	GACEM D'HEM	AZ. ATHMANA	54	3	M. DJELLOULI
R. BOUSSAA	12	AMEL EL HABIL	T. ALI OUAR	54	9	A. BOUSSAA
R. DEHIMI	13	IRTIDJAL	D. BOUBAKRI	53	4	Y. BELHADJ
AL. AOUDAD	14	TOISANDOR	JJ : Y MOUSSI	53	6	K. HABES
B. AMRAOUI	15	MADJANI	AP : MA AIDA	53	12	PROPRIÉTAIRE
H. HADJ CHAIB	16	MORDJANE	A. ATTIA	53	7	PROPRIÉTAIRE
A. RASSINE	17	QUIDADI	JJ : MD. ASLI	52	5	PROPRIÉTAIRE
Y. HAMDANI	18	CHAIAA	AP : Y. CHELLAL	47,5	18	A. CHELLAL

depuis novembre passé, mais il aime bien les courtes distances. Méfiance.

12. AMEL EL HABIL. Certes qu'elle est rapide sur pieds mais elle risque ici de trouver une plus forte opposition.

13. IRTIDJAL. C'est le genre de coursier à surveiller de près. Il bénéficie d'une belle décharge.

14. TOISANDOR. L'entourage de cette pouliche ne fait pas le déplacement pour rien. À suivre.

15. MADJANI. Peu probable.

16. MORDJANE. Tâche difficile.

17. QUIDADI. Peu probable.

18. CHAIAA. Pas pour cette fois-ci.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

7. KIRTA - 9. ZAIM AL MADJD - 8. SIRINE PARK - 5. FATEH D'HEM - 1. ERGUEZ

LES CHANCES

14. TOISAN D'OR - 11. GACEM D'HEM - 10. TAMAYOUZ

Saisie de six tonnes d'ailerons de requins au Panama

La police du Panama a saisi plus de six tonnes d'ailerons de requin, qui se vendent à prix d'or en Asie orientale pour en faire des soupes parées de vertus par la médecine traditionnelle chinoise, ont annoncé jeudi les autorités. Cinq personnes ont été arrêtées au cours d'une opération baptisée "Shark" (requin, en anglais). Les 6,79 tonnes d'ailerons de requins étaient stockées dans un conteneur de 12 mètres de long dans une localité située à une soixantaine de kilomètres à l'ouest de la capitale, a indiqué la police panaméenne dans un communiqué. Les ailerons de requin peuvent être vendus jusqu'à 1.000 dollars le kilo sur le marché asiatique dont le centre se situe à Hong Kong. La soupe d'ailerons de requin permettrait de retarder le vieillissement, rendrait l'appétit, améliorerait la mémoire et aurait des vertus aphrodisiaques, selon des croyances populaires. La conférence sur le commerce international des espèces menacées réunie en novembre à Panama a pris la décision, qualifiée d'"historique", d'étendre sa protection à une cinquantaine d'espèces de requins menacés par ce trafic.

Les requins requiem et les requins-marteaux sont les victimes de plus de la moitié du trafic mondial d'ailerons de requin qui représente plus de 500 millions de dollars par an. Un tiers des populations de requins sont menacées d'extinction. L'exploitation de leurs nageoires est considérée comme l'une des principales menaces pour ces espèces, qui jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes marins. La Commission européenne a annoncé début juillet qu'elle allait étudier la possibilité d'interdire le commerce des ailerons de requin détachés du corps de l'animal, en réponse à une pétition qui a récolté plus d'un million de signatures dans l'Union européenne (UE). L'Union européenne reste l'un des plus importants exportateurs de nageoires de requin, exportant "en moyenne" 2.300 tonnes de nageoires de requin congelées par an, pour un chiffre d'affaires de 170 millions d'euros, soit près d'un tiers du total mondial, selon la Commission.

Accidents de la circulation en zones urbaines : 14 morts et 390 blessés en une semaine

Quatorze (14) personnes ont trouvé la mort et 390 autres ont été blessées dans 315 accidents de la circulation survenus en zones urbaines durant la période allant du 4 au 10 juillet, a indiqué jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale. Le bilan fait état d'une baisse du nombre d'accidents (-27), de blessés (-59) et de décès (-01) par rapport aux chiffres enregistrés la semaine précédente, a précisé la même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces

accidents (+95%), en raison notamment du non respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre l'état du véhicule, selon la même source. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle, à nouveau, les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour tout signalement.



Des températures caniculaires samedi et dimanche sur plusieurs wilayas



Des températures caniculaires pouvant atteindre les 45 degrés Celsius affecteront plusieurs wilayas du pays, samedi et dimanche, a annoncé, vendredi l'Office national de météorologie dans un bulletin météorologique spécial (BMS). Placée en vigilance "Orange", cette canicule affectera les wilayas de Médéa, Bouira, Tizi Ouzou, M'Sila, Mila, Constantine et Guelma, avec des températures maximales oscillant entre 43 et 45 degrés et des températures minimales entre 28 et 34 degrés, précise la même source. Pour Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El Tarf, les températures maximales prévues seront entre 38 et 40 degrés et pouvant atteindre localement 43 et 45 degrés sur le sud de ces wilayas. Il est à signaler, en outre, que le BMS canicule émis mercredi reste toujours en vigueur.

Tunisie : 13 corps de migrants subsahariens repêchés

Les unités flottantes de la Garde maritime tunisienne à Sfax ont repêché, dans la nuit de mercredi à jeudi, 13 corps sans vie de migrants subsahariens, selon un communiqué de la Direction générale de la Garde maritime relayé par l'agence de presse tunisienne TAP. "Vingt-cinq (25) autres migrants ont été secourus au cours de cette opération", a-t-on ajouté. La même source a fait savoir qu'"un réseau spécialisé dans le transport et le transfert de migrants subsahariens a été démantelé à Sfax et plusieurs passeurs ont été arrêtés". De nombreuses tentatives de migration clandestine depuis les côtes tunisiennes vers l'Europe ont été déjouées au cours de ces dernières semaines, selon des médias locaux.

Espagne : 35 blessés au total lors des lâchers de taureaux de la San Fermin

Six personnes ont été blessées vendredi lors du dernier lâcher de taureaux de la San Fermin, à Pampelune (nord de l'Espagne), portant à 35 le nombre total de blessés pour l'édition 2023 de cette fête attirant des touristes du monde entier. La dernière course, qui a duré un peu plus de deux minutes, s'est soldée par "cinq transferts" à l'hôpital, mais aucun n'est dû à un coup de corne, a déclaré une porte-parole de l'hôpital universitaire de Navarre. Parmi les blessés transportés à



l'hôpital, deux ont un "pronostic réservé", a-t-elle ajouté, l'un "avec une contusion thoracique" et l'autre avec un "traumatisme crânien", a précisé Marta Martin. D'après la Croix-Rouge, un sixième coureur a été soigné à l'infirmerie des

arènes de Pampelune. Au total, 35 personnes ont été blessées cette année, mais aucun d'entre eux ne se trouve dans un état grave. Durant les festivités de la San Fermin, qui ont lieu chaque année du 6 au 15 juillet, des cen-

taines de coureurs téméraires, portant une chemise ou un t-shirt blanc et un foulard rouge, tentent chaque matin à 08H00 (06H00 GMT), durant huit jours, de s'approcher le plus près possible de six taureaux de combat lors d'une course de 850 mètres dans les étroites rues pavées de la ville jusqu'aux arènes.

165 millions de nouveaux pauvres en trois années de crise

Les récentes crises, du Covid-19 à l'envolée du coût de la vie, ont entraîné 165 millions de personnes dans la pauvreté depuis 2020, selon l'ONU, qui appelle à une "pause" des remboursements des dettes des pays en développement afin d'inverser la tendance. En raison de l'impact cumulé de ces chocs, 75 millions de personnes seront tombées dans l'extrême pauvreté (moins de 2,15 dollars par jour) entre 2020 et fin 2023 et 90 millions de plus sous la ligne de pauvreté de 3,65 dollars par jour, selon les projections du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). "Les pays qui ont pu investir dans des mesures de protection ces trois dernières années ont empêché un certain nombre de personnes de tomber dans la pauvreté", a commenté le patron du PNUD Achim Steiner dans un communiqué.

MISE AUX POINGS

«Notre Etat restera uni (...) et nous affronterons quiconque portera atteinte à son unité et à sa sécurité. Nous travaillons à présent à une reconstruction immédiate, pour ramener le pays à ce qu'il était, voire mieux»

Le président palestinien, Mahmoud Abbas,



Le Courrier
d'Algérie

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

Publicité-ANEP :

1, Avenue Pasteur-Alger

Tél. : 021 73 76 78

Fax : 021 73 95 59

Impression :

- Centre : SIA

- Est : SIE

- Ouest : SIO

Diffusion : M.P. Diffusion

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira.

Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

MÉTÉO D'ALGER

Samedi 15 juillet 2023

30 °C / 23 °C



Dans la journée : Ensoleillé
Vent : 20 km/h
Humidité : 72%



Dans la nuit : Dégagé
Vent : 8 km/h
Humidité : 82%

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Samedi 27 dou el hidja 1444

Dohr : 12h54
Assar : 16h45
Maghreb : 20h10
Ïcha : 21h47

Dimanche 28 dou el hidja 1444
Sobh : 03h54
Chourouk : 05h42

IL N'EST PAS ÉLU AU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA CAF

Djahid Zefizef ou l'humiliation de trop

Si l'actuel président de la Fédération algérienne de football est de notoriété un familier des coulisses de la maison, force est de constater qu'il n'a pas suffisamment les épaules larges pour siéger à la table des décideurs de la CAF. Un échec de trop !

En course pour obtenir un siège au sein du Comité exécutif de la Confédération africaine de football, le président de la FAF, Djahid Zefizef, a essuyé un cuisant échec devant le Libyen -moins connu au bataillon- Abdelhakim Al Shelmani. Le représentant algérien a été humilié (15 voix seulement obtenues) par son rival élu avec 38 voix comme représentant de la zone UNAF (Afrique du Nord) à l'exécutif de la CAF pour la période 2023-2027. À souligner que les autres nouveaux membres du Comité exécutif de la CAF sont Maître Augustin Senghor (UFOA A), Pierre Mouguengui (UNIFAC), Guy AAKpovy (UFOA B), Walter Nyamilandu (COSAFA) et Mutassim Gafa (CECAFA). C'est une véritable raclée pour Djahid Zefizef. S'il est loin d'avoir la carrure du redoutable Mohamed Raouraoua - un vrai homme d'influence et de réseaux et le seul Algérien à avoir intégré (en 2009) ce poste stratégique au sein de l'instance du football africain - Zefizef n'a même pas fait mieux qu'Amar Bahloul. Ce dernier avait, en effet, été battu par ce même libyen par 29 contre 21. Zefizef a échoué de faire partie de l'exécutif de la CAF. Ce n'est pas seulement un échec à mettre à son actif. Mais, c'est le football algérien qui vient de rater



PH : DR

l'occasion de mettre toutes les chances de son côté pour peser sur le cours du sport Roi dans le continent. Voire même au-delà, Zefizef a fait perdre à l'Algérie un des outils de son soft power en Afrique - le football comme sport - ce continent sur lequel notre pays a pourtant réussi un retour sur tous les plans, ou presque à l'exception du ... football.

Zefizef n'a pas été à la hauteur de son pays qui a réussi avec brio à organiser les compétitions du CHAN-2022 et de la CAN U17. Car, il n'a pas su fructifier et capitaliser ces exploits arrachés haut la main par notre pays et dont le président de la CAF, Patrice Motsepe, lui-même, a été témoin de cette réussite, lui qui a séjourné en Algérie deux fois durant. Cet échec, s'il n'est pas une surprise en soi, viendra confirmer si besoin est qu'il représente le seul résultat que les Algériens peuvent attendre pour celui qui était « parrainé » par l'ancien patron de la maison, Kheired-

dine Zetchi et l'actuel entraîneur national Djamel Belmadi. C'est cela le résultat d'un homme qu'on prétend être de coulisses ? Que nenni !

Contrairement à ce qu'on lui attribue, Djahid Zefizef n'est ni un homme de coulisses et encore moins un lobbyiste comme l'était un certain Raouraoua. Et ce n'est pas jeter des fleurs à cet homme d'influence reconnu comme tel par l'opinion sportive nationale. C'est peu dire sur celui qui connaissait, en vrai, les arcanes de la CAF et qui ne tremblait pas devant « le Blatter africain », Issa hayatou qui avait, pourtant, dirigé d'une main de fer l'instance du football africain.

En tout état de cause, dans cette série d'échecs aux compétitions africaines qui ne se comptaient pas sur les doigts d'une main et auxquelles nous a habitués le successeur de Charaf Eddine Amara, seule une solution est à même de sauver l'honneur du football national. Que Zefizef remette sa démission !

Farid Guellil

ORAN

Sonatrach finance la construction d'un groupe scolaire

Le groupe Sonatrach a signé, jeudi, un contrat de sponsoring pour financer le projet de réalisation d'un complexe scolaire dans la commune de Aïn El-Bia à Oran, d'une capacité d'accueil allant jusqu'à 360 élèves en vue de couvrir les besoins du secteur de l'éducation au niveau de la wilaya. La cérémonie de signature a été présidée par le wali d'Oran et le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar qui a effectué une visite de travail et d'inspection à la tête d'une délégation, la deuxième étape de sa visite sur le terrain après celle effectuée, lundi, à la wilaya de Timimoun, explique un communiqué du groupe. Ce contrat vise à financer le projet de réalisation d'un complexe scolaire au niveau de la commune d'Aïn El-Bia, d'une capacité d'accueil allant jusqu'à 360 élèves, et ce pour répondre aux besoins du secteur de l'Éducation au niveau de la wilaya et alléger les déplacements des élèves résidant dans les nouvelles agglomérations.

Ania Nch

AUTOMOBILE

La marque russe « LADA » compte entrer sur le marché algérien

Le constructeur automobile russe AvtoVAZ a exprimé sa volonté d'« élargir sa coopération » dans plusieurs pays africains et asiatiques, dont l'Algérie. En effet, l'entreprise, qui est le premier constructeur automobile en Russie, cherche à saisir les opportunités de croissance sur les marchés automobiles en plein essor de la région. « Outre l'Égypte, il s'agit de l'Algérie, du Nigeria, de l'Éthiopie, du Ghana » précise Maxim Sokolov, PDG d'AvtoVAZ, en marge de l'exposition Innoprom qui se tient du 10 au 13 juillet en Russie. Si AvtoVAZ s'intéresse à l'Algérie, c'est que l'entreprise y voit un partenaire clé pour son expansion en Afrique. Cette collaboration permettrait ainsi à la société russe de répondre à la demande croissante du marché automobile algérien et d'établir une présence solide dans la région. AvtoVAZ est déjà engagé dans des partenariats avec d'autres pays africains tels que la Tunisie et l'Égypte. La société a également identifié d'autres marchés prometteurs en Afrique et en Asie, tels que l'Iran, la Turquie, les Émirats arabes unis et le Vietnam. L'arrivée d'AvtoVAZ en Algérie pourrait stimuler l'industrie automobile locale, en apportant des investissements, des emplois et une technologie avancée. Les consommateurs algériens pourraient par ailleurs bénéficier d'une plus grande diversité de choix de véhicules, notamment avec la gamme de voitures Lada proposée par AvtoVAZ.

S. O.

UGTA

Un Congrès extraordinaire les 23 et 24 juillet

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) tiendra son Congrès extraordinaire les 23 et 24 juillet à Alger, a indiqué, hier, la Centrale syndicale dans un communiqué cité par l'APS. Cette décision a été prise "à l'unanimité" lors de la réunion du Comité national de préparation du Congrès extraordinaire, supervisée par le président du Comité et Secrétaire général (SG) par intérim de l'UGTA, Hammou Touahria, et tenue, jeudi, à l'Institut national de recherche et d'études syndicales (INERS) à El Achour. Il a également été convenu de "tenir des conférences régionales les 20 et 21 juillet dans les quatre points régionaux à déterminer ultérieurement", mais également d'"extraire et d'envoyer une liste de délégués en fonction des engagements et de la liquidation financière déclarée au niveau de la Direction des finances de la Centrale syndicale", en tenant compte de "+la représentation des femmes+ et de l'élément +jeunes+ dans la liste à transmettre". Dans ce contexte, le Comité national de préparation du Congrès a appelé à "une adhésion massive pour la réussite de ce Congrès décisif dans le processus de l'organisation syndicale, et à faire montre d'engagement, de discipline et de sens des responsabilités".

R. N.

SOUS-RIRE

Le ministère de la Santé met en garde contre les intoxications alimentaires qui peuvent survenir pendant la saison estivale

